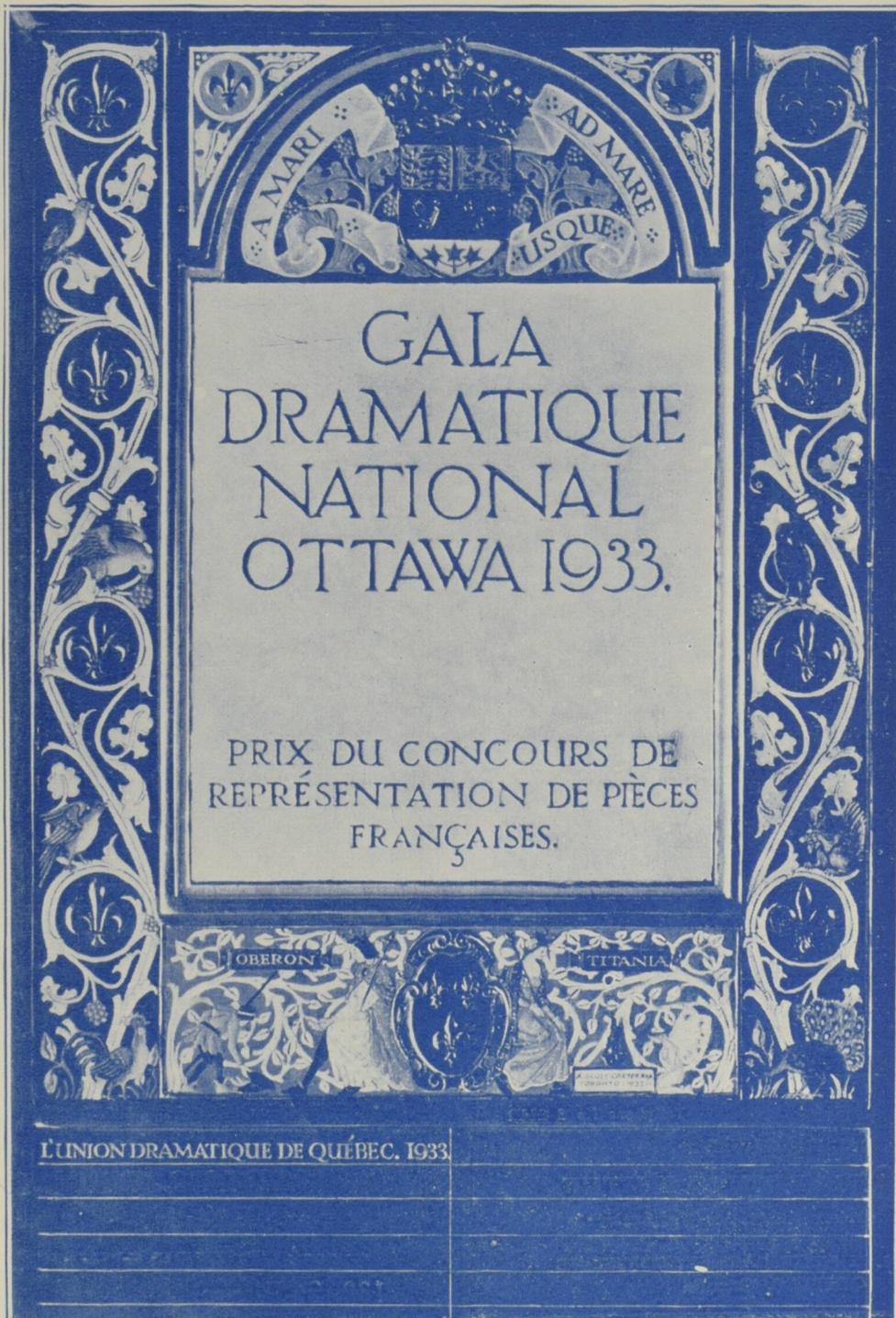


LE TERROIR

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE



FAC SIMILE du trophée décerné à l'Union Dramatique de Québec, lors du concours inspiré par Lord Bessborough à Ottawa, fin d'avril dernier. Il y avait six cercles dramatiques français et dix-huit anglais en lice, dans le concours national, et plus d'un cent dans les concours régionaux. Les étudiants de Laval ont gagné le deuxième prix de représentation de pièces françaises à Ottawa. Sur trois trophées, Québec en a remporté deux.

Réfrigération

Electrique



Faites un placement dans
une

GLACIÈRE

ÉLECTRIQUE



Elle se paye par elle-même
en aliments conservés
et en
commodité.

REDIGER son TESTAMENT

*est la chose la plus importante de la vie
Avez-vous pensé au vôtre?*

Consultez-nous



Société d'Administration et de Fiducie

Administratrice et fiduciaire

5 est, rue St-Jacques, - MONTREAL

72, Côte de la Montagne, - QUEBEC

IMMEUBLES CREDIT FONCIER

FRANCO-CANADIEN

Téléphone: 6594

HENRI POITRAS

MARCHAND DE FOURRURES

Une visite est sollicitée

74 DOLBEAU,

QUEBEC

Téléphone: 3-0806

LUCIEN THIBAudeau

EMPAILLEUR - TAXIDERMISTE

Toutes Spécialités

Une visite est sollicitée

104, RUE DES FOSSES,

QUEBEC

Téléphone: 3-2503

ALBERT BROUSSEAU

— SPECIALITES —

REPARATION DE RADIOS

Ouvrage garanti et toutes pièces de rechange.

47, COTE D'ABRAHAM,

QUEBEC

Maison Fondée
en 1845

Téléphone No 2-2119

283, Rue St-Vallier

GERMAIN LEPINE LIMITEE

Manufacturiers d'Articles Funéraires

— SERVICE D'AMBULANCE —

DIRECTEURS DE FUNERAILLES ET EMBAUMEURS

QUEBEC, Canada

“LA LAITERIE LAVAL Enr.”

Pour votre sécurité personnelle et celle de votre famille employez le lait “LAVAL”, et si vous désirez savoir pourquoi venez visiter la laiterie.

Téléphonez à 4-3551 pour une commande d'essai et vous serez convaincus des qualités supérieures de notre produit.

**NOS 21 VOITURES
VOUS ASSURENT UN SERVICE
PROMPT.**

“LAITERIE LAVAL” 237, 4ème Avenue.

CHARLES DELAGRAVE

Notaire de la Cité de Québec

EDIFICE SUN TRUST

132, St-Pierre,

Tél.: 2-1912

ADMINISTRATION:

M. Eudore Caron
Président

Mlle G. Caron
Secrétaire

BUREAU:

5, rue Vallière

QUÉBEC.

LE TERROIR

Revue mensuelle illustrée fondée en 1918

Organe de la Société des Arts, Sciences et Lettres de Québec

Publié et édité

PAR

Le Terroir, Limitée

5, rue Vallière,

-:-

Téléphone: 4-4551

REDACTION:

ALPHONSE DESILETS

Président.

G.-E. MARQUIS

Gérant.

Autres membres:

DAMASE POTVIN

J.-H. PHILIPPON

PRIX D'ABONNEMENT:

1 an: Canada: \$3.00 — Etranger: \$4.00 — Un abonnement comptera pour une année entière s'il n'est pas refusé régulièrement par avis postal dès le premier numéro reçu. — Les chèques ou mandats doivent être payables à LE TERROIR, Ltée, 5, rue Vallière, Québec.

COLLABORATION

Tous les membres de la Société des Arts, Science et Lettres sont cordialement invités à nous fournir des articles ou des notes d'actualité: Variety is the spice of life.

Toute collaboration rédigée avec soin, sur un seul côté de chaque feuille, doit être envoyée, avant le 10 au mois, au Gérant de la Rédaction: G.-E. MARQUIS, No 90, avenue Lockwell, Québec.

LA CAISSE D'ECONOMIE

de

NOTRE-DAME
de QUEBEC

Tous devraient avoir un compte d'épargne à la Caisse d'Economie.

L'on ne saurait trop recommander l'importance de l'épargne régulière, qui seule conduit à l'indépendance financière.

Impossible de trouver un meilleur endroit pour vos économies.

La
seule Banque
d'Epargne à
QUEBEC

Sommaire

	Pages
Les Vacances, <i>G.-E. Marquis</i>	2
15ième anniversaire de la fondation de la Société des Arts, Science et Lettres, <i>Damase Potvin</i>	3
D'un mois à l'autre, <i>Damase Potvin</i>	6
Au Jardin des Lettres	9
Les Echos, <i>J.-Horace Philippon</i>	10
Appréciation et Commentaires	12

PROPRETE SERVICE

PAIN DE QUALITE

La Boulangerie Indienne

"Nous fabriquons aussi un pain de farine entière"

TREMBLAY & FRÈRE

Tél.: 4-2237

40, 16eme rue

Limoilou

L'Expérience de vingt siècles

"J'estime que dans la famille, comme dans l'Etat, la meilleure source de richesse est l'économie", disait Ciceron. L'expérience de vingt siècles confirme cette vérité. Faites-en votre profit. L'épargne et le placement méthodiques vous assureront l'indépendance. Mettez de côté régulièrement l'argent dont vous n'avez pas besoin tout de suite. Ouvrez un compte d'épargne à la:

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Actif,

PLUS DE

\$132,000,000.

13 SUCCURSALES A

QUEBEC

Notre personnel est
à vos ordres.

LE TERROIR

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

ORGANE de la SOCIÉTÉ des ARTS, SCIENCES et LETTRES de QUÉBEC

Vol. XV No. 1

— BUREAU, 5, rue Vallière, QUÉBEC —

JUIN 1933

Les Vacances

Quant le présent numéro du "Terroir" arrivera dans les foyers, les écoles auront fermé leurs portes et les étudiants, depuis les bambins de cinq ans jusqu'aux finissants des universités, jouiront de vacances bien méritées.

Le président et les directeurs de la Société des Arts, Sciences et Lettres, après dix mois de campagne de refrancisation, croient aussi avoir mérité de se reposer un peu.

C'est pourquoi, le 4 du mois de juin, dans une dernière causerie à la radio, au poste CHRC de Québec, M. Horace Philippon, président, en résumant les travaux de l'année, tirait une révérence respectueuse à l'auditoire invisible mais nombreux qui, depuis le mois d'août dernier, a suivi ses auditions, avec ses collaborateurs de tous genres: causeurs, chanteurs, musiciens.

L'appel de la Société des Arts, Sciences et Lettres a pénétré dans des milliers de foyers, non seulement de chez nous, mais au delà des lignes interprovinciales et même internationales.

Des centaines de journaux et de revues ont apprécié presque toujours favorablement la croisade qu'elle a entreprise et soutenue avec persévérance et esprit de suite.

Quelques rares esprits revêches ont bien trouvé à redire parfois sur le peu d'envergure de cette campagne, mais il fallait commencer par quelque chose et ce "quelque chose", choisi par la Société des Arts, Sciences et Lettres, c'est la refrancisation extérieure de la Provice par les enseignes, les affiches et les panneaux-réclames, objets qui frappent tout d'abord l'attention du touriste étranger.

"C'est le coeur et l'esprit de toute la race qu'il faudrait refranciser" ont proclamé des idéalistes et quelques fougueux publicistes qui embrassent souvent plus qu'ils ne sauraient étreindre.

Quelques aménités ont même été adressées aux croisés de la refrancisation, par certain neurasthénique qui ne trouve bien que ce qu'il présente lui-même au public. Nous ne nous en plaignons pas, toutefois, car la critique a presque toujours du bon, lorsqu'elle est présentée dans des termes convenables... et visant un but constructif. Laissons aboyer les roquets mal élevés et souhaitons que la caravane continue son petit bonhomme de chemin tranquillement, mais sûrement, vers l'oasis tant désirée de la refrancisation du visage de la province de Québec.

(Suite à la page 8)

15^{ième} anniversaire de la fondation de la Société des Arts, Sciences et Lettres de Québec

15 MAI, 1933

Discours-revue de l'archiviste, M. Damase Potvin.

Un poète, bohème comme le sont à peu près tous les poètes, excepté, bien entendu, ceux de Québec, s'est écrié, un jour de nostalgie des années de la longue chevelure :

"Dans un grenier, qu'on est bien à vingt ans !"

Il voulait, sans doute, exalter les bonnes heures où vibrerait sincèrement la poésie dont son être était plein et qu'avaient alors respecté les contingences de la vie; la poésie des solitudes... des greniers.

Car, les greniers ont joué, apparemment, un grand rôle dans les développements non seulement de la poésie mais de toute la littérature. Que d'écoles, que de cénacles, que de cercles ou de sociétés littéraires et intellectuelles ont vu le jour dans des greniers !

Je m'empresse de dire que cette condition de naissance n'est cependant pas nécessaire à l'existence et à la bonne qualité de toutes les sociétés intellectuelles, littéraires ou scientifiques, du moins, chez nous, dans notre petite patrie laurentienne où l'on se plaît à dire que l'aisance est plus générale qu'ailleurs et cela un peu dans toutes les classes... et nous en avons une preuve dans notre Société des Arts, Sciences et Lettres qui n'a pas vu le jour dans un grenier mais dans un coquet logement de la rue des Français, — ce qui ne lui a pas valu, non plus, les stigmates de la déchéance et de la nullité.

Voilà quinze années de cela !

Ce logement que je viens de rappeler était la maison de celui qui fut le premier président de notre société, notre excellent ami, Georges Morisset.

Un samedi de l'automne de 1917, M. Morisset à qui les succès des travaux d'une entreprise qui lui est particulièrement chère, laissaient quelques loisirs, convoquait chez lui deux journalistes : M. Alonzo Cinq-Mars qui nous a malheureusement quittés, voilà neuf ans, pour d'autres cieux moins voilés par notre prosaïque "nordet", et votre humble serviteur, M. Georges Morisset, qui avant d'entrer dans la Commission de l'Exposition Provinciale de Québec, avait, comme on dit, "fait dans les gazettes", se considérait encore, alors un peu, beaucoup, voire même passionnément journaliste. Il communiqua à ses deux confrères, en un tournemain, une idée qui lui trottait dans la tête depuis quelques mois, disait-il, et dont la réalisation portait la fondation d'une société qui grouperait à Québec ceux des nôtres qui ont le désir d'encourager, par les moyens qui sont à leurs disposition, les arts, les sciences et les lettres, et de produire devant le grand public les jeunes et les timides qui avaient du talent.

Inutile de vous dire que Cinq-Mars et moi épousâmes d'emblée l'idée de Georges Morisset. Et la Société des Arts, Sciences et Lettres était née.

Comme quoi donc, Mesdames et Messieurs, il peut arriver, comme cela, un jour, disons par hasard, à des journalistes d'avoir ensemble une idée.

Notre Société des Arts, Sciences et Lettres était donc fondée. Mais que de chemin elle avait à parcourir avant d'être une chose définitive. Il fallait un

gros trousseau au nouveau-né. Il était nu et informe. Il lui fallait subir le lot de tous ceux venant en ce monde. A la façon bretonne, on le malaxa pendant quelques minutes afin qu'il devint fort et vigoureux; puis on le mit au berceau et les trois heureux journalistes — qui, entre nous, se portaient à merveille — encore qu'on fut alors en pleine période de prohibition burent à la santé de la petite — car c'était une fille, — chacun un plein verre d'un excellent cru...

Ils se quittèrent en se donnant rendez-vous le samedi suivant dans le bureau de la Commission de l'Exposition Provinciale mais chacun en promettant d'amener avec lui un ami. Effectivement, le samedi suivant nous étions six au rendez-vous. La petite fut sortie du berceau et minutieusement examinée. On lui trouva un air de vouloir vivre qui faisait plaisir. Autre rendez-vous, cette fois, des six, au samedi suivant, avec encore chacun un ami. Et nous étions douze. Il y eut, enfin, un quatrième rendez-vous, huit jours plus tard; nous fûmes vingt-quatre.

L'effectif fixé pour le baptême de la petite ou plutôt pour les élections des premiers officiers, était atteint.

La jeune Société des Arts, Sciences et Lettres prenait son rang dans le vaste monde.

Le procès-verbal de cette première séance, dois-je rappeler, portait la date du 1er décembre 1917. A la fin de ce procès-verbal ont été consignés les noms de ceux qui doivent être regardés comme les fondateurs de la Société des Arts, Sciences et Lettres — les trois que je viens de nommer devant être considérés comme les précurseurs.

Voici les noms de ces fondateurs officiels de notre société tels qu'enregistrés dans le procès-verbal en question : MM. Avila Bédard, Lionel Bergeron, Alonzo Cinq-Mars, Louis-Joseph Doucet, Wilfrid Edge, Lorenzo Labrecque, J.-Henri Lavoie, Antoni Lesage, Armand Létourneau, Georges Maheux, G.-Emile Marquis, Alfred Mercil, Georges Morisset, Joseph Patry, Théo. Paquet, Damase Potvin, Henri Pouliot, Edmond LeMoine, Joseph Labelle, Henri Talbot, Alphonse Désilets, Raoul Renault, Wilfrid Lacroix, G.-C. Piché.

De ces vingt-quatre fondateurs, quatre seulement sont restés dans notre société et font présentement partie de notre bureau de direction, ce sont : MM. Georges Morisset, G.-E. Marquis, Alphonse Désilets et Damase Potvin. Les autres ont dû nous quitter, en cours de route, pour une raison ou pour une autre.

Pendant les quinze années qui se sont écoulées depuis cette première séance de notre société trois de ceux dont nous venons de citer les noms sont disparus. Qu'il me soit permis, un instant, avec vous, de m'incliner sur ces trois tombes.

C'est Joseph Patry, notre premier trésorier qui, le 20 mai 1921, s'endormait de l'éternel sommeil après une longue et pénible maladie soufferte avec une admirable résignation; c'est plus tard, le 9 janvier 1922, Edmond LeMoine, peintre de grand talent,

qui s'en est allé d'où l'on ne revient pas dans des circonstances qui rendaient encore plus pénibles, presque tragiques, sa disparition; enfin, plus tard encore c'est Alfred Mercil, l'un de nos membres de la première heure, mathématicien de haute réputation, professeur de mérite qui a laissé le souvenir d'un très aimable et très spirituel compagnon.

M. le Président,
Mesdames,
Messieurs.

Les premières années de notre société ne furent pas toujours souriantes et l'on ne vit pas, à l'aube de chacun d'elles, les classiques doigts de rose de l'Aurore entr'ouvrir les rideaux de nos matins. Des brouillards s'étendirent souvent, opaques et opiniâtres, et nous vécûmes des moments où franchement nous désespérions de voir le jour où nous réapparaîtrait le soleil.

Des rayons cependant percèrent à plusieurs reprises, venant réchauffer, en particulier, le cœur de notre trésorier. Ils brillèrent d'un éclat réjouissant au fond de notre coffrefort. Mais ils furent de courte durée. En 1921, notamment, un nuage qu'en langage astronomique, on appelle un Cumulus, mais que les astronomes de la finance nomment généralement Banqueroute, apparut au fond de notre horizon.

La situation toutefois n'était pas désespérée. La confiance ne mourut pas dans l'âme de nos administrateurs et au creux des sillons que nous avons tracés pendant quatre ans dans le domaine que nous rêvions d'exploiter, l'on vit constamment poindre, mais à l'état lancinant, comme en temps de sécheresse dans les prés, la petite tête verte de cette plante vivace et tenace qu'est l'Espoir.

Peu après vint cependant la bonne pluie, rafraîchissante et entremêlée de soleil, et la petite plante prit fortement racine. Elle grandit avec célérité, se couvrit de feuilles et même de fleurs, au point qu'aujourd'hui, sans trop de témérité, dans le champs de ceux qui l'ont cultivée, l'on peut croire qu'elle est assez forte pour braver désormais toutes les intempéries.

Cette pluie bienfaisante dont je viens de parler a commencé de tomber pendant cette année 1921-22 sous forme d'un premier octroi annuel de \$500.00 qu'après maintes démarches, lettres et entrevues et délégations de notre part, le gouvernement provincial accordait à notre société. Depuis, la générosité gubernatoriale s'est continuée sans interruption, chaque années, à notre égard. Je profite de l'occasion, pour exprimer, au nom de tous les membres de la Société des Arts, Sciences et Lettres, notre profonde gratitude à l'honorable M. L. A. Taschereau qui s'est fait ainsi notre généreux Mécène.

M. le Président,

Je n'entreprendrai pas de relater par le menu les actes de notre société pendant ses quinze années d'existence, même nos manifestations publiques. Ce serait évidemment fastidieux et trop long. Qu'il me suffise de rappeler que pendant quinze ans, chaque année, notre société a tenu une moyenne de six manifestations publiques sous forme de concerts, de con-

férences, d'expositions, etc. Et nous ne pouvons compter toutes les séances générales et spéciales au cours desquelles nous eûmes ce que nous appelions nos "causeries du samedi" qui furent fondées au début de l'année 1919. Nous avons compté pendant ces quinze années, près de 100 de ces causeries.

Qu'il me suffise encore de rappeler quelques-uns de nos actes :

D'abord, rappelons qu'à notre première manifestation publique qui eut lieu à l'Hôtel de ville, le 23 février 1918, — conférence et concert — nous avions le plaisir d'avoir comme hôtes d'honneur, (comme ce soir,) M. le Maire Henri Laviguer et Madame la Mairesse à qui nous offrons nos plus chaleureuses salutations et le témoignage d'estime et de reconnaissance pour l'intérêt qu'ils ont toujours manifesté à notre société et leur présence en 1918 et ce soir, à quinze années d'intervalle, en est la preuve.

L'une de nos plus brillantes manifestations, croyons-nous, de l'activité de notre société a été, sans contredit, l'érection du mauselée élevé à Péribonka, Lac Saint-Jean, à la mémoire de Louis Hémon, l'immortel auteur de "Maria Chapdelaine". L'inauguration de ce mauselée eut lieu le 21 septembre 1921 avec le concours de plusieurs personnages publics importants. Cette fête eut de lointains échos et elle contribua à faire connaître par tout le pays notre jeune société.

Parmi les autres oeuvres de notre société je tiens à signaler la fondation de notre revue Le TERROIR dont la publication commença dès les premières années de notre existence, car notre revue va franchir bientôt, elle aussi, le Cap de la Quinzaine. Elle vogue vers le port du succès; elle a franchi heureusement les passes difficiles des premières années. Son équipage a déjà éprouvé souvent, mais sans que cela paraisse trop, de lourdes difficultés mais il a toujours avec courage fait face aux vents contraires. L'existence du TERROIR est depuis longtemps assurée.

Qu'on me permette de rappeler encore d'autres grandes manifestations de la Société des Arts, Sciences et Lettres comme un grand concert-conférence qui eut lieu, le 18 juin 1919, avec l'abbé Lionel Groulx comme conférencier, dans la Salle des Chevaliers de Colomb;

Une grande soirée, le 10 avril 1920, à l'Auditorium, avec la Symphonie de Québec et une conférence de Benjamin Sulte;

Une "veillée du Bon Vieux Temps" conjointement avec la Société du Folklore d'Amérique, le 2 mai 1920, à l'Auditorium;

Un grand concert également à l'Auditorium, le 10 avril 1921, avec Madame Berthe Roy et M. Paul Dufault comme artistes au programme;

Un autre grand concert aussi à l'Auditorium, le 22 mai 1923, avec Mlle Lorraine Weyman et M. Charles Marchand comme artistes principaux;

Une grande soirée de gala le 22 janvier 1922, à l'Auditorium, avec le concours d'un groupe d'artistes amateurs sous la direction de Madame Georgette Talbot-Robitaille, qui interpréta un opéra de Wikerlin;

Inauguration le 16 février de nos diners-causeries avec l'hon. M. L. A. David comme conférencier;

En septembre 1923, pendant l'Exposition Provinciale, la première de nos expositions des beaux-arts;

Le 30 octobre 1924, inauguration par notre Société d'une première Semaine du Livre Canadien à Québec;

Le 25 novembre 1922, exposition des oeuvres de feu Edmond LeMoine au Séminaire de Québec sous les auspices de notre société;

En septembre 1923, exposition par notre société des toiles de nos grands peintres canadiens achetées par le gouvernement de Québec; visite du premier ministre et de plusieurs autres personnages au Salon du Terroir ouvert pour la circonstance dans le Palais Central de l'Exposition Provinciale;

Le 27 décembre 1923, fondation des Guides Historiques de Québec, selon une idée conçue par l'un des officiers de notre Société, M. G.-E. Marquis;

En mars 1924, premier de nos grands concours littéraires qui furent au nombre de quatre.

En septembre 1925, démonstration en juin, par la Société des Arts, Sciences et Lettres avec le concours de la Commission de l'Exposition Provinciale, en l'honneur des anciennes familles du district de Québec;

Je dois aussi mentionner, en 1930, la fondation de l'Association des Chanteurs de Québec, une autre société filiale de la Société des Arts, Sciences et Lettres, comme celle des Guides Historiques, et qui nous fait grand honneur.

Puis, il y eut, au début de la présente année, comme pour célébrer magnifiquement notre quinzième anniversaire, cette populaire campagne de reffrancisation qui obtient présentement de si brillants succès, que l'on doit à une idée de notre président actuel, M. J.-H. Philippon, qui a entraîné la collaboration spontanée de plus de vingt sociétés de toute nature, mérité l'approbation des plus hautes autorités religieuses et civiles et qui s'étend maintenant dans toute la province, même à Montréal où l'on a radicalement adopté l'idée et l'exemple de notre société que l'on suit à la lettre.

Enfin, je signale deux des dernières manifestations publiques de notre société : une exposition de peintures et d'eaux-fortes dans une salle du Palais Montcalm grâce à la précieuse collaboration de M. Henri Charlottin; puis une conférence publique, au Palais Montcalm, par l'hon. M. J. E. Perrault, Ministre de la Voirie, sur notre campagne de reffrancisation et qui eut, on le sait, un retentissant succès.

Encore une fois, ce ne sont là que quelques-unes de nos oeuvres citées au hasard de nos archives. Nous passons sous silence les mouvements auxquels nous avons été mêlés, les nombreuses résolutions que nous avons passées recommandant telle ou telle initiative, les excursions que nous avons organisées pour le plaisir et le délassement de nos membres, excursions printanières annuelles à la cabane à sucre, excursions au Moulin de Vincennes grâce à l'amabilité d'un de nos anciens présidents, les suggestions que nous avons été appelés à faire en ce qui regarde, par exemple, les noms à donner à de nouvelles rues de Québec et aux salles du nouveau Château Frontenac, sur l'indication de hauts officiers du Canadien Pacifique, et que d'autres choses !

Et, après toutes ces oeuvres, notre société, après avoir été pour ainsi dire logée par charité, grâce à la bienveillance du Conseil de Ville, en particulier de MM. les Maires, et grâce aussi, à ses débuts, à la ver-

tu d'hospitalité de la Commission de l'Exposition Provinciale et surtout de son secrétaire, M. Georges Morisset, notre société, dis-je, a pu enfin entrer dans ses meubles. Par la magnificence de M. le Maire Lavigneur et du leader du Conseil, M. le Dr P. H. Bédard, un autre de nos anciens présidents, nous avons maintenant, au Palais Montcalm, à notre disposition, une salle commode et spacieuse où nous pouvons nous livrer avec aisance à toutes nos manifestations. Et nous profitons de l'occasion qui se présente à nous pour chaleureusement remercier notre premier magistrat et son fidèle lieutenant, le Dr P. H. Bédard.

Dans le sommaire exposé que je viens de faire de notre oeuvre, malgré des difficultés qui, sans croître ni s'atténuer, en dépit de ressources souvent précaires, nous avons pu, encore une fois, assurer notre marche, nous développer, augmenter notre nombre et agrandir notre champ d'action. C'est que nous avons toujours fait en sorte de sérieusement garder, en tout et toujours, la plus sereine indépendance, la persévérance la plus tenace comme le plus notoire esprit de travail. Tout cela est soumis à bien des traverses que nous avons pu franchir. La loyauté de notre programme et les préoccupations purement patriotiques qui seules nous guident sont la garantie de l'efficacité et de la survivance de notre oeuvre. Nous continuerons donc, s'il plaît à Dieu, de suivre notre chemin, tout droit, exclusivement guidés par ces pensées maîtresses.

Ce faisant, nous avons la conviction de promouvoir, dans la mesure de nos moyens, non seulement notre développement à l'intérieur mais aussi le rayonnement à l'étranger de notre bon renom traditionnel. Notre "Pays de Québec" n'est plus, en somme, à l'heure qu'il est, aux yeux du monde, un nouveau venu. Il a sa figure historique qu'il faut maintenir parce que c'est à la lumière qui en émane que doit se continuer la lutte pour assurer notre survivance. Nous aurions tout à perdre à en sacrifier les traits ou l'expression. Pour qu'il tienne sa juste place, il faut qu'on le reconnaisse toujours tel qu'on l'a connu, tel qu'on a commencé à l'aimer, tel qu'on préfère l'aimer à présent. De là l'idée de notre campagne de reffrancisation. Risquer une méconnaissance au profit de l'exotisme sans mérite et sans gloire, ce serait risquer un abandon et, désormais, nul isolement n'est destiné à devenir ou à demeurer "splendide". D'un autre côté, il serait aussi sot d'annoncer que nous voulons régenter qu'il serait imprudent et lâche de nous borner à geindre. Vivre d'abord, survivre, comme nous n'avons jamais cessé de le réclamer, le reste viendra par surcroît, au gré des jours. Et aussi, travailler, comme du reste, le fait le monde entier depuis le grand cataclysme du milieu de la période des quinze années que nous venons de vivre.

Et, à ce sujet, nous ne saurions manquer de relever une caractéristique de cette volonté du travail, dans le domaine de l'esprit, chez-nous, et plus particulièrement, parmi les membres de notre société. Sans y mettre de volonté préconçue, nous devons convenir que depuis quelques années, nous pouvons constater non sans satisfaction que les manifestations de l'esprit prennent plus de place dans notre vie commune. Cela, en dehors de toute complaisance particulière, est tout à l'honneur de notre province.

(Suite à la page 20)

D'UN MOIS A L'AUTRE

Le tombeau de Champlain revient à l'actualité : où est-il exactement ? — On demande des miracles à l'illustre et vénérable Montmorency-Laval. — Enfin, on pense au trop ignoré auteur de "O Canada."

Par Damase Potvin.

Le tombeau de Champlain a toujours été l'objet des plus actives et des plus patientes recherches de la part de nos archéologues canadiens. Mais jusqu'à présent on n'est parvenu à aucun résultat qui puisse faire la lumière sur le mystère qui entoure le tombeau du Fondateur. Voilà qu'après plus d'un demi-siècle de silence à peu près complet sur ce sujet, la nouvelle, lancée, il y a quelques semaines, d'un concours dont l'objet sera de découvrir l'endroit exact où se trouve ce tombeau, va forcer nos chercheurs et nos antiquaires à secouer de nouveau la poussière de nos archives pour apporter une solution, si possible, au problème. L'enjeu, d'ailleurs, en vaut la peine : \$3,000. A l'oeuvre donc !

Nous avons, ici, l'exemple de ceux qui sont venus avant nous, qui ont travaillé, qui ont cherché, sans l'appât d'un prix, simplement pour la gloire, mais qui n'ont pas trouvé. La promesse d'une récompense sera-t-elle plus influente ?

Voilà un peu plus de soixante ans, plus exactement en 1866, deux historiens de grand mérite, MM. les abbés Laverdière et Casgrain, annoncèrent, un bon jour, au Canada tout entier, avec de grands transports d'allégresse, que l'on peut facilement concevoir et qu'ils ne purent maîtriser, qu'ils venaient de découvrir, enfin, l'endroit exact où se trouvait la Chapelle de Champlain et que, partant, ils avaient découvert le lieu de sa sépulture puisqu'il est de croyance générale et exacte que Champlain fut inhumé en-dessous de la chapelle qui porte son nom dans l'histoire. L'abbé Ferland, dans son "Cours d'histoire du Canada", dit, en effet, "que le corps du Fondateur de Québec fut inhumé dans une chapelle qui paraît avoir été attenante à Notre-Dame de la Recouvrance et qui fut désignée sous le nom de "Chapelle de Champlain."

Et cette chapelle était celle qu'avait fait construire Champlain en 1615 à l'arrivée des Récollets. Où était-elle située ? MM. Laverdière et Casgrain répondent : Pas à la Haute-Ville, mais à la Basse-Ville. Mais où, à la Basse-Ville ? Pas dans l'enclos de l'"Abitation" car cette dernière était de trop petites dimensions. C'était une construction à part, d'après même le texte de Champlain. Mais de quel côté de l'"Abitation" était cette chapelle ? Pas du côté du rivage, car la bande de terre qui sépare l'"Abitation" du fleuve était trop étroite. Il ne restait donc plus qu'une seule conclusion à tirer : la chapelle était du côté du Jardin de Champlain, dans l'Anse du Cul-de-Sac, à la hauteur de la rue Champlain d'aujourd'hui et où se trouve l'escalier qui termine la dite rue.

Voilà les raisonnements que se firent, en 1866,

MM. Laverdière et Casgrain à la recherche du fameux tombeau, et qui apprirent en même temps que l'ingénieur des travaux de l'aqueduc et du drainage, M. Hugh O'Donnell, en nivelant la rue Champlain avait découvert, en 1856, des ossements humains en haut de la rue. Ils se rendirent chez O'Donnell et ils aperçurent sur le plan du nivelage de la rue Champlain, à l'endroit où ils s'attendaient de trouver les ruines de la chapelle, la section d'un reste de voûte ancienne et le dessin d'un cercueil trouvé au milieu de cette voûte.

Bref, le tombeau de Champlain était découvert. Il n'y avait plus de doute et la joie de MM. les abbés Laverdière et Casgrain n'eut plus de bornes.

Mais, hélas ! peu après, il fallut déchanter. En même temps que MM. Laverdière et Casgrain, un publiciste de Québec, fouilleur d'archives acharné et antiquaire curieux, M. Stanislas Drapeau, faisait les mêmes recherches relatives au tombeau de Champlain et il se trouve que c'est lui qui fit la découverte du tombeau trouvé en haut de la rue Champlain lors du nivelage de la rue en vue de la pose de l'aqueduc par l'ingénieur O'Donnell. Il communiqua sa découverte à M. l'abbé Laverdière. Celui-ci et l'abbé Casgrain, marchant sur les observations de M. Drapeau, annoncèrent leur sensationnelle découverte sans en donner le moindre crédit à M. Drapeau qui, comme bien on pense, fut piqué au vif et résolut de revendiquer la propriété de sa trouvaille. Et une violente polémique s'engagea dans laquelle Stanislas Drapeau, pour se venger, apporta des preuves presque irréfutables que le tombeau trouvé en haut de la rue Champlain n'était pas du tout le tombeau du Fondateur malgré les arguments apportés par MM. Laverdière et Casgrain.

D'abord, affirmait M. Drapeau, la chapelle bâtie en 1615 par Champlain lui-même fut détruite par les Anglais en 1632 et, en attendant qu'on la reconstruisse, en dressa un autel dans le Fort, — à la Haute-Ville — et cet autel servit de chapelle aux Jésuites. Donc, on ne pouvait affirmer que la Chapelle — de Champlain — ne fut pas ailleurs qu'à la Basse-Ville et le 5 juillet 1632, quand le Père LeJeune arrive à Québec, il mentionne qu'il dut aller célébrer la messe "dans la maison de Madame Hébert — à la Haute-Ville — qui s'est habituée auprès du Fort, — sur la Montagne, du vivant de son mari. "Il n'y avait donc pas de chapelle à la Basse-Ville à cette époque. Puis, l'année suivante, M. de Champlain, de retour à Québec, fit construire, près du Fort Saint-Louis la chapelle de la Recouvrance qui devint la première église paroissiale de Québec. Bref, M. Drapeau, au cours

de cette mémorable polémique, sembla prouver clairement que cette "Chapelle de Champlain" où le Fondateur fut inhumé, fut construite comme "spulcre particulier" et qu'il n'a jamais été question de cette chapelle durant son règne de gouverneur de la colonie, excepté de celle qui fut bâtie en 1615 et incendiée en 1632; de plus que l'année de la mort de Champlain, en 1635, on ne mentionne dans les Relations des Jésuites que deux endroits où est célébré le culte : Notre-Dame de la Recouvrance, à la Haute-Ville, et Notre-Dame des Anges, au bord de la rivière Saint-Charles, à l'endroit où se trouve aujourd'hui l'Hôpital Général.

Voilà les grandes lignes de l'histoire de cette fameuse querelle de 1866 au sujet du tombeau de Champlain. Il semble que MM. Laverdière, Casgrain et Drapeau aient épuisé à cette occasion, les textes sur la question. Et l'on n'est présentement pas plus éclairé. Le tombeau de Champlain reste à découvrir. Qui trouvera d'autres textes prouvant que Champlain a été inhumé à la Haute-Ville ou à la Basse-Ville? Le concours est ouvert et les historiens, les antiquaires et les chercheurs ont la parole.

* * * *

Le premier évêque du Canada, l'illustre Montmorency-Laval, sera-t-il jamais élevé sur les autels? On sait que la question s'agit depuis plus de cinquante ans, plus précisément depuis 1878, année de la translation des restes du pieux évêque de la basilique à la chapelle du séminaire où ils reposent présentement. Alors se répandit dans le public une dévotion intense à Mgr de Laval. Cette mémorable cérémonie de la translation des restes du premier évêque de Québec permit de réaliser un projet déjà ancien : introduire à Rome la cause de la béatification de Monseigneur de Laval. Aussi, le 3 mai, 1878, S. E. le cardinal Taschereau demandait, par un mandement, de produire à l'Archevêché tous les écrits de Mgr de Laval afin de les authentifier. Puis on commença ce que l'on appelle le procès "information". Dix ans plus tard, le 23 août 1890, la Sacrée Congrégation des Rites répondait affirmativement à cette question: "Faut-il signer la commission d'introduction de la cause, dans le cas présent, à l'effet dont il s'agit!" Le procès "information" avait pris fin le 23 juin 1883 et toutes les pièces avaient été envoyées à Rome. Un décret fut signé qui fut ratifié le 24 septembre de la même année par Léon XIII déclarant Mgr de Laval vénérable. C'était alors la coutume de déclarer vénérable le serviteur de Dieu dont on introduisait la cause devant la Sacrée Congrégation des Rites. Aujourd'hui, depuis la révision du Code Canonique, ce titre n'est accordé qu'après le procès apostolique sur l'héroïcité des vertus. En 1891, on commençait à Québec sous la présidence de l'Ordinaire le procès de "non culte" et le nouveau dossier fut encore transmis à Rome. Le premier procès apostolique s'ouvrit à Québec le 4 mai 1894. Ce procès se termina le 26 avril 1898. Le 23 octobre de la même année, on put commencer le procès sur l'héroïcité des vertus lequel ne se terminait qu'au mois de mars 1902. Depuis cette date les procédures ressortirent exclusivement de la Sacrée Congrégation des Rites. Elles y sont encore pendantes.

Au cours d'une audience privée accordée à Mgr Camille Roy, recteur de l'Université Laval, lors de son récent voyage à Rome, Sa Sainteté Pie XI disait en parlant de la cause du fondateur du séminaire de Québec: "C'est à Monseigneur de Laval de se frayer un chemin vers les autels" et il ajoutait: "Il appartient au peuple de porter ses saints sur les autels." Aussi, à l'archevêché de Québec, au Séminaire, souhaite-t-on de voir se développer, se répandre, s'intensifier la dévotion en Mgr de Laval. La cause de béatification de Mgr de Laval qui est en cour de Rome depuis 1890 a maintenant franchi avec succès les premières étapes, les étapes les plus difficiles. On a dû travailler pendant plusieurs années pour réunir tous les documents, les faits authentiques et on s'imagine les difficultés qui devaient naturellement surgir lorsqu'il s'agit d'une vie qui remonte à trois siècles. Mais on a découvert que la documentation jusqu'ici présentée contient des témoignages historiques de toute première valeur, des preuves de vertus héroïques extrêmement fortes et concluantes, au témoignage de l'abbé Georges-Edouard Demers, secrétaire dans le présent cas de la Commission Historique des causes anciennes dont le président est Don Quentin. Bientôt on aura terminé le procès apostolique de l'héroïcité des vertus et c'est alors qu'il faudra des miracles éclatants pour que l'Eglise se voit comme forcée par Dieu d'accorder au premier évêque du Canada les honneurs du culte. Ces miracles sont quand même nécessaires dès maintenant.

C'est pourquoi l'on espère en l'intensité dans le public de la dévotion à Mgr de Laval. Soyons patriote, au moins de ce côté, et comme le disait, un jour, Mgr Camille Roy en parlant de Mgr de Laval, il faut "nationaliser" notre dévotion. Revenons au culte des ancêtres: dès le lendemain de sa mort en 1708, Mgr de Laval était considéré comme un saint. Sa réputation était d'ailleurs appuyée par des manifestations sensibles de la puissance. Revenons à l'ancienne dévotion.

* * * *

Nous nous rappelons avoir connu, il y a quelques années, un vieux citoyen de Québec mort depuis et qui eut dans sa vie des jours de gloire qu'il nous rappelait, d'ailleurs, avec une fierté bien légitime. Ceux qui l'ont connu comme nous se rappellent à peine son nom de famille qui était Gingras. Pour les autres, mon Dieu, il n'a pas plus existé que l'Homme dans la lune. Les morts vont vite dans l'esprit des vivants. Quand nous l'avons connu, il était âgé d'à peu près soixante-quinze ans. Il était un peu bohème, comme il avait été toute sa vie et sa conversation était fort intéressante à cause des nombreux souvenirs qu'il ne cessait de rapporter de sa vie d'"artiste"... Mais pourquoi souligner ce mot? C'est qu'artiste, il l'avait été bien plus que soixante-quinze pour cent de ceux qui de nos jours se font gloire de ce titre. Disons que Gingras fut le meilleur baryton québécois de son temps, et nous pourrions dire canadien-français au lieu de québécois, car sa réputation s'étendait dans tout le Canada français. Pour résumer toute sa gloire, disons que c'est lui qui a créé "O Carillon" au cours d'une soirée mémorable à Québec. Pour la première fois, c'est lui qui chanta cette ample et si mélancolique cantilène canadienne, l'une des premiè-

res du genre chez nous et, circonstance glorieuse pour le chanteur, il avait à ses côtés, alors, les deux auteurs des mots et de la musique : Octave Crémazie et Calixa Lavallée. Nous pouvions donc pardonner au vieil artiste ses mouvements d'orgueil et de juste fierté quand il nous racontait ce mémorable exploit de sa vie de baryton québécois. En passant, avec le même légitime orgueil, il nous racontait comment, dans son temps, il était passé maître dans l'exécution du Noël d'Adam, "Minuit, Chrétiens". C'était son triomphe. On avait trouvé moyen de lui faire chanter le Noël populaire à la même messe de minuit dans quatre églises différentes de Québec. Il le chantait, d'abord à la Basilique, au début de la messe et dès qu'il s'était exécuté, une voiture qui l'attendait à la porte, le transportait à l'église Saint-Jean-Baptiste où il chantait en arrivant. Puis il était transporté en toute diligence dans une troisième église de la ville, puis dans une quatrième. Qui peut se vanter d'autant, aujourd'hui ? C'était il n'y a pas si longtemps. Et pourtant qui se rappelle ce fameux baryton ?

Mais il ne faut pas s'étonner qu'on l'ait oublié. Qui pense aux auteurs de "O Carillon" ? Comme disait l'un d'eux, Crémazie : "Qui pense à l'inconnu qui sous la terre dort ?"

On se souvient mieux, en général, de Crémazie. Quant à Calixa Lavallée on vient de se rappeler qu'il a existé et qu'il dort son dernier sommeil, depuis 1898, inconnu, sans une épitaphe, sans même une croix, dans un cimetière de Boston. Pendant plus de

quatre décades, aucun des compatriotes de l'auteur de notre hymne national, de "O Carillon" et de bien d'autres chants patriotiques, n'est allé réclamer les restes de ce grand artiste pour les faire déposer en terre canadienne. De lui aussi, avec Crémazie, on peut dire :

Isolé dans sa vie, isolé dans sa mort,
Personne n'est venu donner une prière,
L'aumône d'une larme à la tombe étrangère.

Personne, pendant près d'un demi siècle !... Mais voilà qu'aujourd'hui, — honneur à eux, — des musiciens de Montréal dont M. Eugène Lapierre, directeur du Conservatoire de Musique de l'Université de Montréal, ont eu l'heureuse idée de tenter des démarches à Boston pour retracer la dépouille mortelle de Lavallée et de la ramener, s'il était possible, au pays natal. On a réussi la première démarche. On a, en effet, trouvé dans le cimetière Mount Benedict de Boston l'endroit précis de la fosse où fut inhumé Lavallée : tout juste une très maigre indication. On a ensuite obtenu le droit d'exhumer ces restes et de les transporter au Canada, au pays natal, à Verchères. Bientôt aura lieu la translation à travers toute la Nouvelle-Angleterre jusqu'à Montréal. Souhaitons qu'il y ait alors quelque chose de grandiose où nous pourrions participer, nous aussi, de Québec... Car, enfin, nous leur devons quelque chose, à ces artistes, à ces héros obscurs qui sont partis sans même connaître la vertu des sacrifices de toute leur vie...

LES VACANCES

(Suite de la page 2)

Nous consacrons une grande partie du présent numéro à la reproduction de témoignages, quelques-uns flatteurs, d'autres légèrement méchants, afin que nos lecteurs sachent jusqu'à quel point cette campagne de refrancisation a pénétré dans tous les esprits, quelles que soient les appréciations diverses qu'elle a déclanchées.

L'on nous a déjà demandé : "Avez-vous obtenu, à date, des résultats pratiques ?" — Oui, et de nombreux. Mais il est encore trop tôt pour en dresser ici la nomenclature, car ce n'est pas dans l'espace d'un an que nous réussirons à nous débarrasser entièrement de cette teigne qui menaçait de couvrir la Province entière. Pour peu que, dans quelques localités, il se forme un comité qui veuille bien seconder nos efforts, nous verrons, avant longtemps, disparaître peu à peu toutes ces enseignes, ces affiches, ces panneaux-réclames libellés uniquement en anglais et qui font croire aux étrangers que la province de Québec, jadis réputée française, a apostasié en reniant ses origines.

C'est un appel aux bonnes volontés que nous avons lancé, car nous ne pouvons aller organiser partout des comités pour seconder nos efforts. Déjà, plusieurs ont surgi aux points stratégiques de la Province, mais il faudrait que, dans tous les hameaux, il se trouvât quelques hommes assez dévoués et patriotes pour entreprendre cette tâche de la refrancisation et la poursuivre systématiquement.

C'est là l'appel qui a été lancé récemment par l'honorable J.-E. Perrault, ministre de la Voirie et des Mines, à tous les curés et à tous les laïques de bonne volonté de la Province. Espérons que sa voix sera entendue et que bientôt nous aurons reconquis cette toilette si nécessaire pour marquer notre fierté française, qui était en train de glisser dans le ruisseau.

G.-E. MARQUIS.

Au Jardin des Lettres

LA VIE AVENTUREUSE D'ARTHUR BUIES par Raymond Douville.

La figure d'Arthur Buies, l'écrivain le plus représentatif de la génération de 1880, est évoquée de façon saisissante dans le livre que lui consacre M. Raymond Douville, sous le titre "La Vie Aventureuse d'Arthur Buies", récemment publié aux *Editions Albert Lévesque*.

Orphelin dès sa naissance, Buies connut tous les ennuis d'une jeunesse isolée. A vingt ans, il part pour la France, où il étudie deux ans dans un lycée, puis il se rend en Italie, où il entre au service du fameux Garibaldi. Imbu des idées révolutionnaires qui triomphaient en France à cette époque, il revient au Canada et se lance dans le journalisme d'avant-garde et fonde son célèbre journal "*La Lanterne*", que l'Evêque ne tarde pas à dénoncer et à prohiber. Buies entre ensuite au service des journaux de l'époque, et gagne la popularité par ses spirituelles chroniques qui sont restées des modèles du genre. Mais, aventurier par tempérament, il se lasse de ces succès et part pour la Californie. Revenu au Canada après des mois de misère et de privations, il rencontre le curé Labelle et le seconde dans sa grande oeuvre de colonisation.

L'auteur fait revivre cette étrange personnalité en des pages pleines de mouvement et d'entrain, qui se lisent avec autant d'intérêt qu'un roman. Il a su dégager de ce héros les traits essentiels qui le distinguent et les jugements qu'il porte sur son oeuvre sont ceux d'un critique consciencieux et juste. Par son style, par sa verve, par ses idées, Buies restera le plus grand écrivain de son époque et ses oeuvres, dont M. Douville donne la liste à la fin de son ouvrage, mériteraient d'être mieux connues.

"La vie aventureuse d'Arthur Buies", qui fait partie de la nouvelle série "Figures Canadiennes" des *Editions Albert Lévesque*, est en vente au prix de \$1.00 l'unité chez l'éditeur, 1735 rue Saint-Denis, Montréal, et dans toutes les librairies bien assorties.

* * * *

OMBRES ET CLAMEURS par Claude-Henri Grignon.

Ce sont, réunies en volume après avoir été publiées dans des journaux et revues sous le pseudonyme bien connu de *Valdombre*, neuf études sur les lettres canadiennes. Critiques personnelles, véhémentes, enthousiastes, sévères, pleines d'aperçus originaux sur nos écrivains et leurs ouvrages, de jugements synthétiques sur notre littérature.

La première étude de l'ouvrage est consacrée à Marie Lefranc, cette canadienne d'adoption, qui a chanté nos paysages en des pages sublimes, "qui appartient au Canada tout entier, dit M. Grignon, par l'ampleur de son regard, par l'ardeur de son amour

et de sa compréhension, par la grandeur poétique, extrêmement originale et puissante, dont elle se plaît à nous envelopper, et cela par amour du Beau enfin trouvé". Après une brève et judicieuse critique consacrée à Albert Pelletier, M. Grignon remet à sa véritable place dans notre histoire littéraire, en des pages passionnées et convaincues, le grand journaliste Jules Fournier. "La Naissance d'une Race" de l'abbé Groulx fait l'objet d'un chapitre enflammé. Puis viennent des études sur Alfred DesRochers, Germain Beaulieu, Lionel Léveillé, Lucien Rainier et Harry Bernard.

Cet ouvrage de 208 pages est en vente, au prix de \$1.00 l'unité, aux *Editions Albert Lévesque*, 1735 rue Saint-Denis, Montréal, et dans toutes les librairies bien assorties.

* * * *

LA VERENDRYE, DECOUVREUR CANADIEN par Robert Rumilly.

Le plus téméraire de tous les héros canadiens des premiers temps de la colonie fut peut-être La Vérendrye, le découvreur trop oublié de l'Ouest et des Rocheuses. Cet aventurier trifluvien fut le premier blanc à fouler le sol de ce qui est aujourd'hui Winnipeg. Si l'on sait qu'il partit, avec ses fils, un missionnaire, et une poignée de compagnons intrépides, à pied et en canots, de Québec, on imagine l'héroïsme qu'il lui fallut déployer et les privations qu'il endura. Ce héros, admirable à tous points de vue et dont l'épopée est si belle, revit dans le beau livre que M. Robert Rumilly vient de publier aux *Editions Albert Lévesque*, de Montréal.

Plusieurs ouvrages précédents de M. Rumilly ont connu, en France et au Canada, un immense succès. Il est l'auteur de "Littérature française moderne", d'une biographie de sir Wilfrid Laurier, que tout le monde a lu et aimé, d'un très beau livre sur "Ste-Anne de Beupré". Son style d'une grande pureté, d'une lecture facile, est attrayant et plein de charme. Il rend l'histoire vivante et colorée, et fait ainsi les délices d'un public très étendu. En outre, M. Rumilly est Français de naissance et Canadien d'adoption, et la suite de ses ouvrages, la continuité d'effort qu'elle représente, constituent un témoignage d'intelligente affection bien flatteur pour notre pays qui l'a inspiré.

La lecture de "La Vérendrye, découvreur canadien", est un excellent prélude aux fêtes prochaines du tricentenaire des Trois-Rivières. Ce livre inaugure d'une manière éclatante, aux *Editions Albert Lévesque*, une nouvelle série, placée sous le titre général "Figures canadiennes". Il est en vente, au prix de \$1.00 l'unité, chez l'éditeur, et dans toutes les librairies bien assorties.

LES AMOURS D'UN COMMUNISTE, roman,
par Henry Deyglun.

M. Henry Deyglun, jeune premier de la troupe du théâtre Stella, vient de publier aux *Editions Albert Lévesque*, son roman intitulé "Les Amour d'un Communiste", qui lui valut l'honneur de remporter le Prix Lévesque de roman 1932.

Ce roman jette une note nouvelle dans notre littérature romanesque. C'est une oeuvre gaie, empreinte d'un charme et d'un entrain bien caractéristique chez les conteurs français. L'intrigue est tout à fait originale, et l'action est conduite avec vigueur et naturel. Jean Dufresne, jeune montréalais, fréquente les milieux communistes de la métropole. Il se met à l'étude des idées révolutionnaires et devient en peu de temps un des chefs des sectes communistes au Canada. Il se donne corps et âme à son nouveau rôle. La beauté fascinante d'une jeune communiste russe et l'amour inconsolable d'une autre admiratrice, ne peuvent le détourner du but qu'il se propose d'at-

teindre. Ses nombreuses relations dans le monde politique lui permettent de devenir le secrétaire d'un ministre influent dans le gouvernement québécois. Sans abandonner ses idées, Jean accepte la fonction qui lui permettra d'étudier avec profit ce nouveau milieu. Après quelques mois, Jean rencontre Nicole, la ravissante jeune fille de son patron. Ils s'aiment. Mais la jeune russe vient un jour avertir le premier ministre qu'une importante assemblée de communistes doit avoir lieu sous peu. Et c'est ici surtout que se manifeste le talent de conteur de M. Deyglun. Il faut lire les pages qu'il consacre à décrire le "Camp des Réprouvés de Beloeil", le désespoir du ministre apprenant l'arrestation de son secrétaire et le dénouement de l'amour de Nicole et Jean. Ces pages, très vivantes, réalistes et pittoresques, révèlent un auteur doué d'un riche talent à qui est réservé, nous n'en doutons pas, un brillant avenir littéraire.

Cet ouvrage de 200 pages est en vente, au prix de \$1.00 l'unité, chez l'éditeur, 1735 rue Saint-Denis, Montréal, et dans toutes les librairies bien assorties.

Les Échos

Par J.-Horace Philippon, Avocat

I. — UN CENTENAIRE DE COLLEGE :

Un programme de grandes fêtes s'élabore actuellement au collège de l'Assomption, pour célébrer dignement le centenaire de sa fondation. De tout le pays, et même des Etats-Unis, des centaines et des centaines d'anciens élèves s'intéressent déjà à cet événement, et se promettent d'aller dire à leur "Alma Mater", les 20 et 21 juin courant, leur reconnaissance filiale et leur profonde admiration.

Qui donc pourrait taire, en ces occasions surtout, ce qu'il doit à la maison qui l'a accueilli dès sa jeunesse et qui, pendant huit à dix ans, lui a généreusement donné l'instruction et l'éducation?

Quel peuple pourrait également taire la reconnaissance qu'il doit à ses écoles, collèges et universités? L'éducation et l'instruction qu'ils généralisent rendent meilleure la société, lui donnent force et lumière pour opposer les idées saines au débordement des idées fausses.

En outre, ils forment les élites qui pensent, qui voient, et qui peuvent conduire! Nos maisons d'enseignement, et plus spécialement nos collèges classiques, ont été depuis leur fondation les espoirs de notre jeune patrie, et déjà, nous comprenons chaque jour davantage, qu'ils demeurent le fondement de notre puissance, comme groupement à part dans ce pays, c'est-à-dire comme Canadiens français. . .

Aimons et aidons nos collèges classiques! Et à l'occasion d'un centenaire. . . rendons un hommage sincère à la clairvoyance des fondateurs, et au dévouement sans limites des continuateurs. . .

Au colège de l'Assomption : *ad multos annos!*

II. — REFRANCISATION :

Dans le dernier numéro du "Terroir", numéro de mai, nous émettions le voeu que cette année, à l'occasion de la célébration de la Saint-Jean-Baptiste, messieurs les Curés et les maires de chaque paroisse du Canada-français, élaborent un programme *spécial* ayant pour buts *spéciaux* d'étudier les enseignes, les affiches et les annonces de leur localité respective.

Dès le début de juin, l'hon. J.-E. Perrault, Ministre de la Voirie, daignait accepter cette suggestion, l'acceptait comme sienne, et la faisait transmettre par la presse, à tous les coins de la province. Nous applaudissons des deux mains à ce geste de l'hon. M. Perrault. Il constitue l'un des meilleurs appels que nos "autorités de paroisses" puissent recevoir sur la reffrancisation de l'enseigne et de l'annonce. En outre, il marque à nouveau l'intérêt que porte à cette campagne inaugurée par la Société des Arts, notre distingué ministre de la voirie.

Mais combien de révérends curés entendront cet appel? Combien de maires y répondront? Nous souhaiiterions qu'ils soient nombreux! Nous avons bien peur, disons-le franchement, qu'ils ne soient pas nombreux. . . du tout, ceux qui dérangeront gros comme ça, à leur manière habituelle d'agir, nous devrions dire, à leur manière habituelle de ne pas agir! . . . Et pour justifier cette crainte, nous avons 10 mois de "campagne". . . conduite rondement, sans égards aux sacrifices! . . . Dix mois d'appels, à la radio, dans les journaux, dans les revues et circulaires. . .

Dix mois d'appels, lancés à *notre demande expresse*, par les plus hautes autorités religieuses et civiles,

de cette province. Dix mois!... pensons-y, c'est tout de même un chiffre!... Et combien de "révérends curés ont bougé! Et combien de "monsieur le maire" n'ont pas songé un instant que le patriotisme oblige à certains devoirs, à certaines initiatives...

Sommes-nous des endormis? Y a-t-il encore des "autorités de paroisses" qui ne font pas ce qu'elles doivent faire dans leur propre localité... qui trahissent leur manque de fierté, leur carence d'éducation nationale?

Posons la question, et pour la centième fois!

Et attendons au lendemain du 24 juin pour juger. Notre appel, repris par l'hon. Perrault, sera des plus révélateurs...

III. — PETITES NOTES :

M. Forget :

M. l'abbé Anastase Forget, le très distingué supérieur du collège de l'Assomption vient d'être fait chanoine de la cathédrale de Montréal. Félicitations.

Le musée de Laurier :

Les journaux nous apportent l'heureuse nouvelle que l'ancienne maison de sir Wilfrid Laurier, convertie en Musée National, sera bientôt ouverte au public.

La restauration historique de cette maison a été accomplie sous la direction experte et par les soins délicats de Madame J.-E. Perrault, épouse du ministre provincial de la Voirie.

Le public ne manquera donc pas, chaque fois qu'il passera à Arthabaska, de s'arrêter à l'ancienne maison du grand homme d'Etat canadien.

* * * *

M. Henri Gagnon, directeur-gérant du "Soleil" vient d'être élu président de la Presse canadienne. Son tact, son urbanité et ses connaissances générales le désignent à ce poste d'honneur. Félicitations.

* * * *

M. l'abbé A. Vachon, l'éminent professeur de Laval, est élu président de l'Institut Canadien de Chimie. Ses élèves actuels et anciens, et tous les Québécois, ont reçu avec joie la nouvelle de cet honneur décerné à M. l'abbé Vachon. Chaleureuses félicitations!

* * * *

L'"Orange-Sentinel" trouve inutile "d'irradier des programmes français dans les foyers de gens incapables de comprendre ce que l'annonceur dit". Ce suave organe des Orangistes continue sur ce ton une longue argumentation, pour inciter la Commission canadienne de la radio à ignorer la part due au français dans ses programmes.

Ignorance crasse et étroitesse d'esprit que tout cela!

Le Canada est pays bilingue, il suffirait pourtant de le repeter. Or, un pays bilingue doit apparaître tel dans toutes les sphères de ses activités matérielles ou intellectuelles. Ainsi donc, à la radio.

Au surplus, si deux grandes races se partagent la patrie canadienne et contribuent à son développement, elles doivent être traitées, en fait et en droit, équitablement dans l'emploi de leurs deniers. Or, les Canadiens français contribuent largement au maintien de la Commission de la Radio. Cette Commission doit donc tout au moins donner au français, notre langue, la part qui lui revient. Simple question de justice.

Si l'"Orange-Sentinel" insiste, les petits Canadiens français devront mettre les points sur les i encore une fois, et apprendre à l'organe de ces mal venus que le Canada est bilingue de constitution et de fait. Ils devront prendre les voies et moyens d'élargir l'esprit des Orangistes... en les instruisant de leur ignorance.

* * * *

UNE DECORATION

Nous sommes heureux d'offrir nos vives félicitations au colonel G.-E. Marquis pour l'honneur dont il vient d'être l'objet de la part du gouvernement de la Province. Le 15 mai dernier, l'hon. Surintendant de l'Instruction publique lui décernait le diplôme de "Mérite scolaire", troisième degré, c'est-à-dire le plus élevé qui soit et dont le nombre ne peut dépasser un cent, sur recommandation du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique. Diplômé de l'Ecole Normale, M. Marquis fut tour à tour professeur à Québec et inspecteur d'école à la Baie-des-Chaleurs. Depuis vingt ans, il dirige avec la compétence que tout le monde lui reconnaît le Bureau des Statistiques de la province de Québec. Comme membre de la Société des Arts, Sciences et Lettres, il en a presque toujours été trésorier et, depuis plusieurs années, gérant de rédaction du "Terroir". Il y a dix ans, M. Marquis fondait une Ecole de Guides Historiques à Québec, qui est aujourd'hui reconnue d'utilité publique par le gouvernement de la Province et le Conseil municipal de la ville de Québec.

La décoration qui lui a été décernée est méritée et nous sommes heureux de lui en exprimer notre vive satisfaction.

Bureau 2-7595	Développement Impression et Agrandissement
Tél.:	
Rés. 2-1011	
W. B. EDWARDS	
PHOTOGRAPHIE COMMERCIAL	
225, rue St-Jean et 9 rue Buade - QUEBEC	
Photographie panoramique. Illustration de catalogue	

Téléphone: 6890
E. B. Côté
Avec son expérience de 30 années dans LES ENSEIGNES ET DECORATION
Vous assure le meilleur service en ville pour le prix.
87 Blvd. DES FOSSES, QUEBEC

LA REFRANCISATION

Appréciations et Commentaires

“*Embellissons nos demeures sans les défigurer.*”

L.-A. Taschereau,
Premier Ministre.

Nous reproduisons, ci-après, quelques lettres d'appréciation reçues des plus hauts personnages de la Province, relativement à la campagne de refrancisation lancée par la Société des Arts, Sciences et Lettres, il y a quelques mois. Notre archiviste en possède un grand nombre d'autres venant encore de notables, et que nous serons heureux de mettre sous les yeux de nos lecteurs, un peu plus tard. Nous commençons aujourd'hui par ceux qui sont constitués en autorité, tant au point de vue temporel que spirituel.

Les journaux et les revues de la Province ont, tour à tour, approuvé cette croisade de refrancisation et fait appel à leurs lecteurs pour les inciter à entrer dans le mouvement. Nous sommes heureux de reproduire quelques-unes de ces appréciations.

On verra tout d'abord un Message de l'honorable M. J.-E. Perrault, puis quelques extraits d'articles de “*L'Action Nationale*”, du “*Devoir*”, du “*Canada*”, de la “*Presse*”, du “*Soleil*”, de “*L'Action Catholique*”, de “*L'Echo du Bas St-Laurent*”, du “*Bulletin de la Ferme*”, du “*Progrès du Saguenay*”; nous terminons par une courte reproduction d'une nouvelle parue dans la “*Presse*” de Montréal et que nous intitulerons “*Un Comble*”, pour montrer jusqu'à quel point nous sommes gangrenés par l'anglicisation, l'affiche anglaise et la formation légale de compagnies sous un vocable anglo-saxon, même lorsque le capital vient de nos compatriotes et que ces compagnies sont appelées à faire du négoce dans des milieux en grande majorité canadiens-français. Enfin, nous terminons par une Résolution adoptée, il y a quelque temps, par la Société des Arts, Sciences et Lettres, relativement à la refrancisation systématique de la façade de Québec. Ce sont là des documents qu'il importe de conserver, et c'est pourquoi nous les communiquons à nos lecteurs.

La Rédaction.

L'HONORABLE PREMIER MINISTRE DE LA PROVINCE

Québec, le 28 novembre 1933.

Garder à notre province son caractère distinctif, c'est encore faire la meilleure oeuvre nationale, la plus méritoire et la plus utile.

Nos gens sont désireux d'attirer et de retenir les étrangers qui nous font l'honneur d'une visite plus ou moins longue, chaque année. Beaucoup y réussis-

sent en conservant à leurs maisons, à leurs fermes, à leurs hôtelleries, les jolis traits canadiens-français que d'autres laissent s'effacer. Plusieurs n'ont pas attendu à aujourd'hui pour ménager au touriste qui parcourt le Canada français l'agréable surprise de nous trouver tels que nous devons rester. Mais le mouvement doit se généraliser.

Ne perdons pas de vue que le touriste recherche chez nous ce qui le réponde du milieu dont il s'évade, à la poursuite du nouveau et de l'inédit.

Le mot d'ordre devrait être, pour accommoder nos visiteurs tout en éveillant leur curiosité; embellissons nos demeures sans les défigurer.

La Société des Arts, Sciences et Lettres veut s'employer pour sa part, à rappeler aux intéressés de la ville et de la campagne que nos voisins des Etats-Unis, par exemple, en ont assez des *So and So's Inn*, des *Travellers' Sweet Home*, des *Lindy's Night cap* et des *English "Speaking" Garage*!... Il y a tant de jolis noms français, pittoresques et charmants, qui ne gâtent jamais le paysage, bien au contraire! Que ne les emploie-t-on? Le choix en est infini, et l'ingéniosité de chacun saura en découvrir de particulièrement frappants, surtout si l'on se rend aux bonnes suggestions de la Société des Arts, Sciences et Lettres.

Signé : L.-A. TASCHEREAU

L'HONORABLE MINISTRE DE LA VOIRIE ET DES MINES

Québec, le 6 décembre 1932.

Monsieur J.-H. Philippon, Avocat,
80, rue Saint-Pierre,
Québec.

Cher Monsieur,

J'ai reçu votre lettre du 30 novembre. Je félicite la Société des Arts, Sciences et Lettres de l'initiative qu'elle a prise d'organiser une campagne de publicité afin de donner à notre province son vrai caractère, en faisant disparaître toutes les enseignes anglaises que nous voyons le long de nos routes. Pourquoi les chambres de commerce dans nos comtés ruraux ne suivent-ils pas l'exemple que vient de donner la Chambre de Commerce du comté de Beauce? Cette dernière a pris la cause du Français en mains dans la région de la Beauce. Elle a commencé une campagne d'éducation et de persuasion auprès des hôtels et maisons de pension afin de donner de beaux noms français aux hôtels et d'enlever toutes les enseignes et affiches anglaises.

Vous souhaitant tout le succès que mérite la cause que vous servez, je demeure,

Votre tout dévoué

Signé : J.-E. PERRAULT

L'HON. SURINTENDANT DE L'INSTRUCTION
PUBLIQUE

Québec, le 4 janvier 1933.

Monsieur J.-Horace Philippon, Président,
Société des Arts, Sciences et Lettres
80, rue Saint-Pierre,
Québec.

Mon cher Président,

Votre geste n'est point passé, veuillez le croire, inaperçu. Il m'a, au contraire, frappé favorablement.

Cette campagne que vous lancez afin de conserver à notre province ses véritables traits, ceux qui en constituent le charme le plus séduisant et le plus puissant, arrive à une heure fort opportune. Ils s'étaient altérés, en effet, depuis quelque temps. Ce phénomène ne se serait pas produit si nous avions exercé à leur égard une vigilance de tous les instants. Plaidons circonstances atténuantes et prenons la résolution d'être à l'avenir, plus fermes, de ne point retomber dans les mêmes graves erreurs. Je vous félicite d'avoir attiré notre attention sur un changement qui s'opérait et dont les conséquences auraient été désastreuses sinon fatales.

Le travail commencé devra être poursuivi avec méthode, énergie, persévérance. La lutte sera longue, rude; il faut qu'elle se termine par un succès complet. S'il n'en était pas ainsi, la survivance serait un mot qu'il faudrait rayer sur la terre canadienne. Pour atteindre ces objectifs, mon concours et celui de mon personnel est et sera à votre entière disposition.

L'enfant est l'objet de notre particulière sollicitude, et qui a l'enfant à l'avenir; ne l'oublions pas!

Avec mes meilleurs vœux de succès,

J'ai l'honneur d'être,

Votre tout dévoué,

Le Surintendant de l'Instruction Publique.

Signé : *Cyrille F. DELAGE*

LE MAIRE DE QUEBEC

Québec, le 22 novembre 1932.

Monsieur J.-H. Philippon, Président,
La Société des Arts, Sciences et Lettres,
80, rue Saint-Pierre,
Québec.

Monsieur,

Vous me faites part, dans votre lettre du 21 novembre, du projet de votre société de lancer une campagne pour conserver à la cité de Québec son caractère bien français.

Je suis heureux de donner mon plus franc appui à cette initiative de la Société des Arts, Sciences et Lettres. Le tourisme est actuellement une des plus grandes industries québécoises. On ne saurait trop répéter à notre population que c'est surtout à son caractère distinctif, et au fait qu'elle est le centre de la pensée et de la culture française en Amérique, que notre ville doit sa popularité comme endroit touristique. Il est indéniable que Québec perd graduellement ce charme qui lui assure, chaque année, la visite si profitable d'un très grand nombre d'étrangers.

J'espère que le mouvement lancé par votre Société permettra à notre population de réaliser ce que vaut à notre ville son cachet français et l'importance pour nous de le conserver intégralement.

Vous souhaitons succès, je demeure,
Sincèrement à vous,

Signé : *H. E. LAVIGUEUR*

Lt-Col. H. E. LAVIGUEUR

Maire de Québec

MGR L'EVEQUE AUXILIAIRE DE QUEBEC

Monsieur J. H. Philippon, avocat,
Prés. de la Société des Arts, Sciences et Lettres,
80, rue Saint-Pierre,
Québec.

Cher monsieur,

Vous m'apprenez que la Société des Arts, Sciences et Lettres se propose d'entreprendre une campagne en faveur de la refrancisation dans la province de Québec.

Il semble d'abord étrange qu'il soit nécessaire d'organiser chez les nôtres la lutte en faveur du français, et cependant ce n'est pas sans opportunité. Il suffit de voir le long de nos routes, dans nos villages comme dans nos villes tant d'affiches, tant d'avis rédigés en la seule langue anglaise, pour constater qu'il faut en effet une réaction. Nous avons tout avantage de garder à notre province son caractère ethnique. Nos compatriotes d'autre origine et les étrangers eux-mêmes nous en estimeront davantage.

J'approuve donc votre initiative et je souhaite que vous soyez secondés par tous ceux qui ont quelque influence dans votre oeuvre vraiment patriotique.

Agréé, cher monsieur, l'assurance de mon religieux dévouement,

Signé : *J.-OMER PLANTE,*

Ev. du Dobero, Aux. de Québec.

UN MESSAGE DE L'HON. M. J.-E. PERRAULT

L'hon. M. Joseph-Edouard Perrault, ministre de la Voirie et des Mines, qui a été l'heureux initiateur de la campagne de "refrancisation" dans la province de Québec, confie à la presse, un message à l'adresse de tous ses concitoyens.

"Le 24 juin est notre jour de fête nationale", a dit l'hon. M. Perrault "et tous les Canadiens Français devraient prendre ce jour-là la résolution de participer à l'oeuvre de la "refrancisation". Tous ceux qui prendront la parole le jour de la fête de St-Jean-Baptiste, nos bons curés comme les laïques, devraient choisir comme thème de leurs discours la nécessité de garder à la province de Québec son caractère français et de le lui redonner là où elle peut apparemment l'avoir perdu. Pourquoi trois siècles de lutte pour rester français si à l'extérieur il n'y paraît plus. Ce qui ajoute à la beauté de notre province, c'est le fait qu'elle est différente des autres parce qu'elle est française. Le jour que dans Québec les touristes ne verront, par exemple, que des noms anglais ou américains sur nos enseignes, notre province n'aura plus les attraits qu'on lui reconnaît encore, car, évidemment, elle n'a pas complètement perdu

tout ce qui la distingue des provinces anglaises. Il faut "refranciser" tout ce qui est injustement devenu anglais ou américain chez nous. Tel est le but de la campagne menée avec un si bel entrain depuis quelques mois et qui a donné déjà de bons résultats. Que tous les orateurs du 24 juin invitent la population de notre province à participer à cette campagne vraiment nationale et, à mon humble avis, ils accompliront une oeuvre à la fois pratique et patriotique. Depuis que le mouvement de la "refrancisation" est commencé, des citoyens éminents, des associations importantes des Etats-Unis m'ont écrit que partout on l'approuvait. Le jour de la fête nationale, prenons donc la ferme résolution de conserver à notre province son caractère distinctif, qui a pour l'étranger autant de charme que son cachet pittoresque. Nous nous rendrons ainsi service à nous-mêmes tout en servant bien notre beau pays."

Les JOURNAUX.

LE RECTEUR DE L'UNIVERSITE LAVAL

Québec, le 29 novembre 1932

Cher Monsieur Philippon,

La Société des Arts, Sciences et Lettres entreprend une campagne de "refrancisation" en faveur de Québec et de la région de Québec. Vous ne pouviez par un meilleur effort de propagande inaugurer votre présidence.

Je sais bien, et vous le savez aussi, tout ce que le mot "refrancisation" comporte à la fois de juste et d'excessif. Puisque franciser veut dire "donner le caractère français, la physionomie et les manières française" à quelqu'un, à un groupe, à une ville, à une région, on admettra que si nous, de la province de Québec, nous sommes tout de même restés français, il y a lieu, sur bien des points de "refranciser" Québec, son district et toute notre province. Sur bien des points, Québec, son district, toute notre province ont trop perdu leur caractère français, leur physionomie française. C'est particulièrement par l'annonce et par l'affiche que nous sommes en train de changer la physionomie française de nos villes et de nos campagnes, et il est plus que temps de réagir et de faire comprendre à nos compatriotes anglicisants l'erreur qu'ils commettent. Aussi est-ce dans ce domaine de l'affiche et de l'annonce que vous voulez pour le moment porter votre effort.

Déjà l'on a signalé que vous voulez combattre; mais il semble que depuis que nous avons créé les grandes routes du tourisme et sillonné la province des chemins où l'automobile amène en plus grand nombre dans notre province française nos compatriotes des provinces anglaises ou nos voisins d'Amérique, nous nous sommes appliqués à détruire ce que ces visiteurs viennent voir chez nous, nos manières françaises, nos moeurs françaises et la physionomie française de nos villes et de nos campagnes.

C'est une erreur qui tient malheureusement, à la ville comme à la campagne, au souci d'attirer la clientèle anglaise; souci que ne justifient pas, d'ailleurs, les nécessités du commerce. Est-ce parce qu'un marchand de St-Roch ou de St-Sauveur annoncera exclusivement en anglais sur la façade de son ma-

gasin ou dans ses vitrines qu'il attirera davantage le client? D'autre part, quelle nécessité pour l'au-bergiste des campagnes de donner à sa maison un nom anglais? ou d'accoler à un nom français ce mot *Inn* dont on commence à infester nos routes québécoises? Le touriste anglais qui traverse nos villages français et qui y cherche bon gîte ou bonne cuisine, n'a pas besoin de l'enseigne anglaise pour le guider ou l'attirer. Que le mot *Hôtel* soit avant le nom historique ou pittoresque de la maison, à la manière française, — Hôtel Laval — et non après, à la manière anglaise, — Laval Hotel — et le voyageur ne s'y trompera pas.

Cette erreur due à l'illusion commerciale tient aussi au manque de fierté de nos compatriotes. Si nous étions plus fiers de nos origines françaises et de notre langue française, nous serions moins disposés à lâcher, nous serions moins entamés par le snobisme ou par la sottise vanité de paraître anglais.

Je félicite donc la Société des Arts, Sciences et Lettres d'apporter son concours à la propagande que l'on a déjà commencée pour refranciser Québec, nos villages et nos campagnes. Cette Société fait ainsi une oeuvre excellente qui s'accorde bien avec la pensée patriotique qui inspira ses fondateurs. Je souhaite qu'elle obtienne le meilleur succès.

Puisque les Américains et les Anglais viennent chez nous pour voir une province française, gardons à notre province, pour ce motif qui n'est pas le seul, sa physionomie française.

Veillez recevoir, mon cher président, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Signé : CAMILLE ROY, *Ptre,*

Recteur de l'Université Laval.

REFRANCISATION DE LA PROVINCE

Cette physionomie canadienne-française de la province, comment la conserver, la reconstituer, l'accentuer? Des suggestions très intéressantes ont été faites : lutte contre le "jargon du Palais", épuration de la langue judiciaire, enseignes françaises, mets du pays et ameublement du terroir pour les hôtelleries, formation de syndicats d'initiative, création d'un Conseil du Tourisme, exercices de vocabulaire et de diction dans les écoles, les couvents et les collèges, "grand ménage national" dans nos campagnes à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste, refrancisation de notre carte géographique, institution d'une Ecole Provinciale de Tourisme pour la formation de guides historiques, fondation d'une Ecole de Cours d'hôtellerie, concours pour arrêter un type d'architecture canadienne-française adapté aux besoins d'aujourd'hui et aux différents genres d'édifices, particuliers et publics, ruraux et urbains, concours locaux, régionaux et provinciaux pour améliorer l'esthétique de l'habitation, l'architecture et l'ordonnance des bâtiments de ferme, etc. Des mouvements excellents ont été déclenchés : campagne de l'Association des Hôtelliers, campagne de la Société des Arts, Sciences et Lettres de Québec, campagne de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, semaines de bon parler français dans les collèges, projet de reconstitution d'un village canadien-français du XVIII^{ème} siècle

pour célébrer le troisième centenaire de la ville des Trois-Rivières, création de l'École des Arts domestiques, etc.

Mais, il faudrait recueillir toutes ces suggestions, en provoquer d'autres, les trier et les mettre à exécution ; il faudrait coordonner le travail de ces mouvements de propagande, le stimuler et l'orienter dans la direction que nous avons indiquée. Ce sont là les pièces du casse-tête qu'il faut mettre à l'endroit et assembler. La tâche n'est pas facile. Pour la mener à bonne fin, il faudra peut-être avoir recours au plan suggéré, dans *Le Canada* du 7 décembre 1932, par M. Olivar Asselin : la nomination d'un directeur général du tourisme qui, assisté d'un conseil bénévole ayant droit à des frais de déplacement d'un minimum déterminé, et utilisant les organismes officiels ou semi-officiels existants et les syndicats d'initiative à créer, saurait imprimer au mouvement une direction unique.

C'est à ce prix seul que le casse-tête deviendra une belle image où apparaîtra, dans toute sa pureté, le véritable visage, le visage canadien-français de la province de Québec.

Paul GOUIN
"L'Action Nationale"

NOTULE

M. Paul Gouin, fils de l'ancien premier ministre de la province, donnait dans notre livraison d'avril un article fort au point, sur la *Refrancisation de la province*. Cette question de la refrancisation, si importante, occupe de plus en plus les esprits. On n'ignore sans doute pas qu'elle a inspiré toute une campagne dans la région de Québec, sous l'impression de *La Société des Arts, Sciences et Lettres*, dont Me J.-Horace Philippon, avocat, est le président. Un mouvement du même genre se dessine à Montréal. Il est encore à l'état embryonnaire, mais on a l'espoir de le voir se développer. Inutile de dire que nos sympathies sont acquises à ceux qui poussent l'idée. La *Ligue d'Action nationale* se propose bien de les seconder dans la mesure de ses forces, et d'avance elle met à leur service les ressources dont elle dispose.

"L'Action Nationale"

PAYS FRANÇAIS, VISAGE ANGLAIS

Quel est donc cet étrange état d'esprit qui paraît par trop sévir en notre monde des affaires ? Pour être de bon compte, demandons-nous plutôt quelle est notre attitude à tous en face de la question nationale et jusqu'à quel point nous préoccupe le visage de notre pays français. Car enfin nous avons des Chambres de Commerce canadiennes-françaises qui doivent avoir été créées et mises au monde pour surveiller autre chose que le marché du sucre ou de la mélasse. Que font-elles ? Nous avons une presse de langue française. Nous avons même des journaux qui se disent "irrévocablement dévoués aux intérêts canadiens-français." Que font-ils ? Que font nos grandes écoles d'enseignement commercial ? Que fait notre enseignement universitaire, secondaire, primaire,

pour donner à notre peuple, à la jeune génération un autre état d'esprit, un autre élan ? Nous ne disons point que rien ne se fait. Il y a encore, Dieu merci, d'excellents veilleurs. Combien sont-ils ? Et que se fait-il de suivi, de méthodique, de coordonné et d'efficace ?

Hélas ! s'il était possible, par un instrument quelconque, de prendre, à l'heure actuelle, l'exacte mesure de l'engourdissement dans tous les domaines et dans toutes les classes de la société canadienne-française, quelle effroyable révélation, à ce qu'il semble bien, nous serait jetée au visage !

Lionel GROULX, Ptre
"Le Devoir"

NOUS EN SOMMES !

La *Société des Arts, Sciences et Lettres* de Québec lance une campagne pour la *refrancisation* de sa région d'abord, puis de la province entière. On sait, hélas ! et M. l'abbé Groulx le rappelait ici même il y a quelques jours encore, que si notre province est, en très grande majorité, restée française, non seulement par le sang, mais par la langue aussi, elle s'est laissée couvrir d'une malheureuse *croûte* anglaise, qui trop souvent la défigure.

Le mal est ancien déjà : cette ancienneté n'est qu'une raison nouvelle de le combattre avec acharnement. Nous nous réjouissons de voir la *Société des Arts, Sciences et Lettres* se jeter dans cette lutte nécessaire, annoncer qu'elle utilisera pour cela la radio et la publicité sous toutes ses formes. Nous nous réjouissons particulièrement de voir que, dès le début, elle peut publier des lettres aussi topiques, aussi éloquentes, que celles de Mgr l'Auxiliaire de Québec et du chef du Gouvernement provincial.

"Le Devoir."

EXTRAIT D'UNE MANIFESTE DES "JEUNES-CANADA"

"Ce que nous demandons à Ottawa, nous le demandons également aux nôtres et à tous ceux qui pratiquent l'industrie et le commerce dans le Québec.

"1. — Par l'annonce et autres procédés, l'industrie et le commerce ont déformé la physionomie de la province entière. Succursales la plupart du temps d'immenses organisations américaines ou anglo-canadiennes, nos industries trouvent fastidieux d'opérer la traduction de leurs annonces ; elles font bloc et semblent vouloir imposer leur langue au client, et faire oeuvre d'anglicisation lente mais sûre. Nous-mêmes, Canadiens-Français, avons accéléré ce triste mouvement, par l'annonce ou l'enseigne anglaise exclusive. Pour aguicher le touriste américain — mauvais calcul — nos routes se sont couvertes de panneaux-réclames rédigés en mauvais anglais. Une campagne se poursuit actuellement pour la refrancisation de la province de Québec. Notre résolution est de la seconder de toutes nos forces.

"Le Devoir."

REFRANCISATION

Autre et dernier fait : nous parlons beaucoup de refrancisation par le temps qui court. Et c'est tant mieux. Et vous avez, dans Québec, un groupe d'hommes qui font un splendide travail. Mais pourquoi, dans une province qu'on disait française, faut-il parler de refrancisation ? Pourquoi des énergies se doivent-elles dépenser à une besogne dont l'idée même ne se conçoit chez aucun peuple vivant ce que j'appelais tout à l'heure une vie normale ? Tout peuple, en effet, de quelque consistance, qui ne se contente pas d'exister mais qui est et vit sa vie, marque sa terre de son empreinte originale ; il la marque du relief de sa personnalité, sans le besoin d'un acte réflexe ni d'une pensée préméditée, mais comme fait un sceau royal, qu'il suffit d'appliquer pour imprimer l'auguste effigie. Si les Canadiens français qui sont l'une des plus vieilles races de l'Amérique, qui habitent depuis trois cents ans la vallée du Saint-Laurent, sont en train de donner à leur pays une empreinte de moins en moins française, faut-il, pour navrante qu'elle soit, reculer devant la conclusion qui se dégage d'un tel fait ? Faut-il refuser d'admettre une dégradation, un affaiblissement grave de l'esprit national ?

Abbé Lionel GROULX.

“Le Devoir”

SIMPLE BON SENS

Cent fois et plus, nous avons répété ici que le simple bon sens, de même que notre intérêt commercial le plus évident, nous commandent de garder ou de restaurer à la province de Québec sa physionomie vraie.

Chaque jour, pour ainsi dire, nous apporte là-dessus des témoignages nouveaux. Et les Américains intelligents sont tout naturellement les premiers à nous déclarer qu'ils ne viennent pas chercher chez nous une nouvelle édition de leur propre pays.

C'est ainsi, par exemple, que le vice-président de l'*American Automobile Association*, M. Ernest N. Smith, écrivait récemment de Washington au ministre de la Voirie, grand partisan, comme l'on sait, de la campagne actuelle :

La presse locale contient aujourd'hui un article relatant que votre province fait tout son possible pour se protéger contre la contamination des étaux de “hot dogs”, “flyby night lodging houses”, hôtelleries riveraines qui se piquent d'être américaines, et la profanation de votre langue et de vos coutumes par les étrangers.

Je me hâte de vous transmettre mon approbation enthousiaste personnelle pour un tel effort. Usez de tous les moyens que vous permettent vos pouvoirs législatifs pour conserver l'intégrité de votre province. Faites tout ce que vous pouvez pour retenir la saveur de votre merveilleux pays, car c'est là qu'est son charme.

On n'a pas à copier d'autre endroit pour le langage, les coutumes ou le panorama. Le Canada français ne peut être plus beau et les Américains s'y rendront parce que c'est le Canada français et non parce que

des gens mal avisés ont pris les pires mauvais exemples de notre pays et tenté de les implanter chez vous pour y attirer la clientèle.

Voici qui devrait faire réfléchir tout ceux qui sont encore capables de réflexion.

“Le Devoir”

LA REFRANCISATION

Un lecteur du *Globe* de Toronto écrit à ce journal qu'ayant visité Québec dernièrement il a été désappointé et navré de voir comme cette ville a mal conservé son caractère historique. On a, dit-il, gardé quelques calèches pour la couleur locale, mais ce qui crève les yeux, c'est l'immeuble Price, l'immeuble du Téléphone et autres constructions semblables, et si les cochers parlent encore français, on accueille le touriste, dans des maisons historiques comme le Kent House, où le recueillement serait de mise, avec des airs de jazz joués sur disques de phonographie. Jusque dans l'île d'Orléans, ajoute-t-il, presque tous les meubles qui se rattachaient au passé ont été vendus aux Américains, à vil prix.

Ce correspondant, manifestement homme de haute culture, dit en terminant qu'il n'est pas interdit à Québec de viser à se faire une place dans le domaine de l'industrie et du commerce, mais qu'il ne sera jamais qu'une ville industrielle d'importance secondaire, et que rien ne remplacera sa beauté perdue.

Il y a évidemment une beauté que Québec ne perdra jamais, et c'est celle du site, mais il est incontestable que la main de l'homme n'a rien négligé de ce qui pouvait l'enlaidir. L'îlot de vieilles maisons de la Côte de la Montagne a fait place au monument de Laval, qui est très laid. A la place de la gracieuse fontaine qui ornait la petite place du palais de justice on a érigé un Monument de la Foi qui est une chose simplement bouffonne. Un peu partout ont surgi des églises d'un style si affligeant que, selon l'observation de Huysmans à propos de Lourdes, on jurerait que c'est le diable qui les a édifiées. Les nouveaux quartiers bourgeois (ne parlons pas des autres) se sont peuplés d'une architecture encore plus barbare que celle qui fait l'orgueil de notre rue Saint-Hubert. On vous montrera avec fierté des édifices publics de construction récente qui semblent être sortis du cerveau de quelque fabricant de bâtons de chaise. Et ainsi de suite. Et tout cela montre que la Société des Arts, Sciences et Lettres, qui a aujourd'hui la noble ambition de refranciser les campagnes de la province aurait eu beaucoup à faire à Québec même si elle avait été autre chose qu'un nom sonore et apparemment creux. En pareille matière, le remède peut si facilement être pire que le mal... (1)

Dans une déclaration récente aux journaux, on lisait que l'Association des hôteliers de la campagne avait, il y a quelques années, mis à la disposition de ses adhérents “tout un assortiment de jolis noms français”. Des “jolis noms”, il y a assez de maîtresses d'école, en notre province, pour en trouver ; mais comme les noms d'hôtel ou d'auberge, même français, ne sauraient être interchangeables sans manquer autant d'originalités que les souffreuteuses dénominations qui se sont introduites un peu partout, ce qu'il

faudrait, c'est non seulement des noms français, mais des noms adoptés à la nature de l'établissement, au lieu, au paysage. Entre un Hôtel Victoria et un "Hôtel Château" comme il y en a déjà plusieurs, nous préférons encore le premier, bien qu'il nous fasse vomir.

Ce qui revient à dire que chaque cas devrait être examiné séparément, à loisir, par des hommes de goût qui n'auraient pas sans protester laissé avilir une belle vieille cité comme Québec, et que de même il faudrait conseiller à l'hôtelier de se méfier des gens bien intentionnés qui lui conseillent de se servir à même un fond de tiroir.

Soit dit sans malice.

Olivar ASSELIN
"Le Canada", Montréal.

(1) Ol. A. qui, apparemment, appartient à l'ordre des félins, ne perd jamais l'occasion de donner un coup de griffe; le bien intégral n'existe pas pour lui. Tout de même "y a bon" chez lui, beaucoup de bon. — *La rédaction.*

CONSTATATIONS DESAGREABLES

Ou nous sommes dans les patates jusqu'aux hanches, ou la francisation de l'enseigne et de l'annonce commerciales prendra beaucoup plus que quelques mois, voire beaucoup plus que quelques années, et elle exigera beaucoup plus que de sages exhortations des journaux "bons" ou mauvais. Une langue anémiée ne saurait produire de fruits sains, et, pour rester dans le domaine de l'hôtellerie, avant que tous nos hôtels "nationaux", tous nos hôtels "impériaux", tous nos hôtels Windsor et nos hôtels Victoria se transforment en autre chose que des "hôtels châteaux", des "hôtels castels", des "hôtels restaurants" et des "restaurants cafés", le français du Canada devra passer par toutes les phases d'une lente et longue régénération, si toutefois il ne disparaît pas entretemps dans le gâtisme et la niaiserie. Les écrivains passables, chez nous, sont aujourd'hui plus nombreux qu'autrefois; mais pendant que "l'élite" s'élève, en se multipliant, à une honnête médiocrité, l'esprit français, sous l'action des administrations publiques anglaises... et "français" (!), du cinéma, de la radio (trop souvent école de jargon), s'appauvrit, s'appauvrit, s'appauvrit... A tel point que, lors que le ministre de la Voirie et d'excellentes revues comme l'*Hôtellerie* parlent de franciser le Québec rural, tous autres que les orateurs officiels de Saint-Baptiste se demandent comment ils y réussiront. Il y a en notre province, dans nos administrations publiques, quelques postes de commandement qu'il faudrait confier à des hommes instruits et patriotes, avec pleins pouvoirs en matière de langue. Tant que la plupart de ces postes seront détenus par les ignorants comblés d'eux-mêmes ou par des gens à qui le sort du français est indifférent, l'exemple du charabia partira d'en haut et les gens d'en haut ne seront même plus aptes à profiter des leçons de français qu'ils pourraient encore tirer de certaines régions du Québec rural.

Olivar ASSELIN
"Le Canada"

INDICE ALARMANT

La Société des Arts, Sciences et Lettres, de Québec, vient d'inaugurer une campagne de "refrancisation" de la province de Québec. Elle désire remplacer par des mots français les innombrables affiches anglaises qui défigurent la plupart des centres les plus français de cette partie du pays. L'honorable M. Taschereau loue hautement cette initiative :

"La Société des Arts, Sciences et Lettres veut s'employer pour sa part, à rappeler aux intéressés de la ville et de la campagne, que nos voisins des Etats-Unis, par exemple, en ont assez des *So and So's Inn*, des *Traveller's Sweet Home*, des *Lindy's Night Cap* et des *English Speaking Garage* !... Il y a tant de jolis noms français, pittoresques et charmants, qui ne gâtent jamais le paysage, bien au contraire !"

S. E. Mgr Plante, dans une lettre fort louangeuse, exprime des sentiments identiques.

Mais a-t-on réfléchi à ce que cela veut dire : l'obligation de *refranciser* le Québec rural ? On nous avait toujours dit que si le français se corrompait à la ville il se conservait dans les campagnes. Et nous-même nous avons fait écho à cette antienne. Aujourd'hui l'on s'aperçoit que notre peuple paysan, nourri depuis trente ans du "français" (!) faisant de la réclame commerciale, travaillé par le charabia des introducteurs de la T.S.F., et le contact des gens de la ville, est déjà en train de perdre tout caractère. Des indices comme celui-là sont graves.

Olivar ASSELIN
"Le Canada", Montréal.

POUR LE FRANCAIS

La Société des Arts, Sciences et Lettres de Québec conduit actuellement une admirable campagne. Elle s'adresse aux autorités religieuses et civiles et leur demande de coopérer avec elle afin d'accorder une attention particulière au mouvement qu'elle a déclenché en faveur du français.

Dans quelques églises de la ville et de la campagne, MM. les curés n'ont pas craint d'en appeler au patriotisme de leurs paroissiens. La Société a demandé aux autorités municipales de Québec d'inclure dans le bill des Amendements à la Charte une mesure qui donnerait à la Commission d'Urbanisme le droit et le pouvoir de surveiller l'annonce et l'enseigne dans la ville.

Toutes ces initiatives porteront de bons fruits et la vieille cité de Champlain conservera, grâce au travail et à la surveillance de la Société des Arts, Sciences et Lettres, son cachet français qui l'assimile aux vieilles cités françaises de l'Europe.

Inutile de dire que M. l'abbé Etienne Blanchard, l'auteur réputé de tant d'ouvrages sur la langue française, adhère au mouvement. Dans une lettre qu'il adressait récemment à la Société, il disait entre autres choses : "Si nous composons les sept-huitièmes de la population de la province de Québec, n'est-il pas honteux de dire qu'à peine le huitième de nos annonces est en langue française."

Il n'y a pas que les annonces à surveiller, mais aussi les bottins et les index de toutes sortes où les indi-

cations professionnelles ne sont données qu'en anglais (butcher, physician, laborer, printer, lawyer, etc). Il y a aussi les marques de fabrique d'une foule de produits, les noms de rues, de villes, de rivières, de lacs, etc.

En janvier, à une date qui sera fixée définitivement plus tard, le grand public de Québec aura l'avantage d'entendre l'hon. J.-E. Perreault, ministre de la Voirie, dans une grande conférence publique sur la question du français. Endossons de tout coeur la campagne de refrancisation de la Société des Arts, Sciences et Lettres. Mettons en pratique les conseils précieux que la Société pourra nous donner à cette occasion.

“*La Presse*”.

POURQUOI NOUS DEFIGURER ?

La campagne de refrancisation lancée tout récemment par la Société des Arts, Sciences et Lettres et à laquelle a fait écho la plupart des journaux de la province, semble arriver à son heure et recueillir les sympathies générales de la population.

En effet, il est temps que l'on songe à conserver à la province de Québec sa vraie physionomie et que l'on cesse de la maguiller à l'extérieur, le long de nos grandes routes, sur les édifices, d'enseignes, d'affiches et d'annonces exclusivement de langue anglaise.

Pourquoi aussi choisit-on si souvent des noms anglais ou américains pour baptiser les endroits où les voyageurs, les touristes, les étrangers vont demander refuge et repas ?

C'est un mal qui n'est cependant pas particulier à la province de Québec, comme on peut le voir par l'article que nous reproduisons ci-après, et que nous détachons de la “*Petite Illustration*” de Paris. L'on verra quel moyen radical, en France et en Italie, l'on a pris pour empêcher cette maladie épidémique, si l'on peut dire, de se répandre davantage. L'article est de Paul-Louis Hervier :

“Puisque nous sommes en France, demeurons Français. Si vous voulez vous déguiser, payez une taxe. Le raisonnement paraît juste. Les Italiens l'ont compris. Rome n'est plus enlaidie par toutes sortes d'inscriptions internationales, hétéroclites et souvent superfétatoires.

“Une taxe semblable, à 50 francs la lettre, aurait-elle rapporté un peu d'argent aux finances parisiennes ? Un simple coup d'oeil jeté sur les devantures des boutiques nous renseigne aussitôt. Cette taxe rapporterait beaucoup, beaucoup d'argent et elle serait populaire, très populaire, extrêmement populaire parmi tous ceux qui voudraient redonner aux boulevards et avenues de la capitale française un aspect moins bariolé, plus digne et faire revivre un peu de la beauté noble du beau Paris d'autrefois.

“Avons-nous besoin de tous ces écriteaux annonçant des banques étrangères, des “*english tailor*”, des “*five o'clock tea*”, des “*Royal Bar*”, etc ? Non, n'est-ce pas ? Qu'une taxe de 50 francs par lettre soit imposée à tous ceux qui négligent la langue française et nous ne nous croirons plus, dans certains quartiers de Paris, égarés en des Piccadilly ou des Regent Street où — vous pouvez y aller voir — il n'y a pas, par réciprocité, autant d'annonces françaises.

“Et je demande que la taxe soit de 100 francs par

lettre pour les inscriptions utilisant l'apostrophe du cas possessif anglais. Il est éternel de voir à Paris, à Bruxelles ou ailleurs des “*Francis Bar*”, des “*Travellers Bar*” et puis des “*Pierrots Bar*”. Le quartier de Notre-Dame-de-Lorette et Fontaine offre des exemples typiques ; ce ne sont qu'inscriptions anglaises ou américaines. De jolies villes du territoire français sont aujourd'hui absolument gâtées par ces enseignes souvent sans raison répétées à l'infini. Menton, sur la Riviera, encore plus que Nice, Cannes ou Antibes, s'est englaconisée. Vous ne me ferez pas croire qu'un Anglais, même s'il est de classe très moyenne, ne saura pas très rapidement que “*coiffeur*” peut remplacer “*hair-dresser*”, que pharmacien veut dire “*chemist*” et que “*thé*” égale “*tea*”.

“Quel plaisir ce serait pour nous de retrouver des vocables aux consonnances harmonieuses ! Tous les bars aux masques internationaux ne seraient-ils pas plus tentants, même pour les étrangers, s'ils avaient de jolis titres à la française ? Le café de la *Frégate*, le bar de la *Chaloupe*, la boîte à *Matelots*, le restaurant de la *Colombe*, la pâtisserie *Périgourdine*, le relais de la *Belle-Aurore*, l'hôtel du *Cheval-Branc*, mais voilà qui est très bien ! Et pourquoi se servir du mot “*palace*” lorsque nous avons le mot “*palais*” ?

“Et M. Paul-Louis Hervier de conclure que si nous n'imitons pas les Italiens, c'est-à-dire si nous nous laissons envahir par les enseignes rédigées sans le secours de notre langue, “dans quelques années d'ici, le dictionnaire de l'Académie, qui vient d'adopter tant de mots d'origine étrangère, sera contraint de devenir un lexique franco-anglais”.

“*Le Soleil*”.

SUIVIE

La campagne entreprise pour la refrancisation de la ville et du district intéresse vivement les gens. Parmi ceux qui la suivent, on compte de nombreux Franco-Américains. Nos cousins américains livrent les luttes que l'on sait pour garder le précieux héritage de la race, et ils s'appuient fortement sur notre province où ils aiment à chercher les exemples qui les reconfortent, leur donnent du courage.

La “*Tribune*” de Woonsocket dit le plaisir qu'elle éprouve à voir se poursuivre cette campagne. “Sans doute, dit-elle, il reste encore dans la province de Québec une quantité considérable d'affiches et d'enseignes françaises ; la physionomie de la province n'est pas entièrement gâtée ; mais les observateurs ont remarqué une tendance déplorable à l'américanisme. On veut flatter platement le touriste américain et on le détourne, on le dégoûte.

“Il y a trop de “*Lindbergh houses*” le long de la route, trop d’“*American restaurants*” — s'ils savaient que les restaurants américains sont ceux où l'on mange le plus mal — trop de petits hôtels affublés de noms anglais ou américains qui font sourire de pitié.

“Le mouvement lancé par la Société des Arts, Sciences et Lettres est opportun et nous souhaitons que les autorités civiles, les grandes compagnies, les agences de réclame, se joignent à ceux qui ont pris l'initiative.

“C’est le meilleur moyen de sauver le tourisme et c’est, pour nous, un fort appui pour la préservation des caractéristiques françaises chez nos enfants.”

Combien de fois n’avons-nous pas entendu nos frères des autres provinces et des États-Unis nous faire le reproche de nous défigurer à l’anglaise. Il faut que ce mauvais exemple cesse au plus tôt.

T. P.

“*L’Action Catholique*”.

EN AVANT

La Société des Arts, Sciences et Lettres vient d’inaugurer une campagne pour redonner à notre ville et au district son apparence française. Souhaitons plein succès à l’effort qui s’annonce. Notre réputation en a grandement besoin. Nous sommes de drôles de gens. Nous nous scandalisons si on nous ignore à Ottawa ou ailleurs, et nous sommes les premiers à nous ignorer nous-mêmes. Combien de petits marchands de campagne, par exemple, affichent des annonces anglaises qu’ils ne comprennent seulement pas ! Ils ne s’imaginent pas que la clientèle ne comprend pas plus qu’eux, et qu’ils affichent tout simplement cet anglais pour se montrer ridicules. Avec tout cela nous mentons aux étrangers qui nous jugent par ce qu’ils voient. Nous leur montrons une figure anglaise et nous sommes ensuite bien mal venus de leur reprocher de nous prendre pour des Anglais.

Cessons de mentir et les autres ne répèteront pas nos mensonges.

T. P.

“*L’Action Catholique*”.

EN LOUISIANE ET... AILLEURS

Le Texas fut autrefois colonie de l’Espagne comme le Mexique, la Californie et la Floride, après avoir été découvert par des hommes de notre sang. Et ce souvenir de la domination espagnole éclate dans la cité par les noms des rues, des squares, des édifices les plus importants, en même temps qu’il y jette un cachet d’exotisme, voire de poésie des plus charmants. Ne semble-t-il pas en effet qu’une rue *San Pedro*, *San Fernando*, *San Jacinto* ou *Las Flores*, embaume davantage la vie qu’une *Avenue du Commerce* ou qu’une *Main Street*? qu’un hôpital qui se revêt du nom de *Santa Rosa Infirmary* apporte plus de lumière dans l’âme d’un malade qu’un vague *Memorial Hospital*? J’embrasserais l’Union Américaine sur les deux joues rien que pour avoir su comprendre ce problème d’enfantine psychologie, me réservant toutefois de lui dire ailleurs son fait pour ses nombreuses prévarications en des domaines également élémentaires. Et du coup je ne dissimule en aucune manière ce que je pense de la bande d’idiots qui d’un bout à l’autre du Canada, de notre province en particulier — et le crime est d’autant plus révoltant! — consciemment ou non, par ignorance ou par mercantilisme, par haine ou snobisme dégoûtant, effacent de notre pays les souvenirs français, cachent sous un masque anglo-saxon notre figure française, que nous devrions placer dans notre estime au rang des trésors spirituels

les plus précieux. Pauvre type d’humanité que celui qui croit faire ainsi la cour aux Américains anglophones venant chez nous pêcher le saumon et boire du scotch!!

F. La FERRIERE.

“*L’Echo du Bas St-Laurent*”.

GRAND TEMPS

On parle de refrancisation — il en était grand temps. J’ai sous les yeux un bilan d’une maison canadienne-française qui a fait récemment session de ses biens. Le bureau des liquidateurs porte le nom de ses propriétaires qui sont de consonnance bien française, la liste des créanciers du failli comporte en majorité des noms bien canadiens-français, cependant on a jugé bon, pour l’amour probablement de quelques firmes anglaises intéressées dans cette banqueroute, de rédiger bilan et avis en anglais. Me direz-vous pourquoi cela? Aussi nous sommes-nous empressés de retourner ce bilan, et d’en demander une copie rédigée en langue française.

* * * *

A Québec, un jeune Canadien-français — un de mes co-paroissiens — vient d’ouvrir une fabrique de cigares. Ces cigares sont tous tournés à la main. Ce sera le point particulier qui assurera, paraît-il, la supériorité de cette nouvelle marchandise. Malheureusement, cette nouvelle industrie fondée par un des nôtres, qui fait preuve de beaucoup de courage, il me faut l’avouer, sera connue sous un nom anglais. C’est ainsi que les étrangers qui visiteront Québec, la vieille cité française de l’Amérique du Nord retourneront chez eux convaincus que l’industrie à Québec, est contrôlée par l’élément anglais. Il y en avait déjà assez de ces enseignes anglaises sur les devantures de nos boutiques canadiennes-françaises sans que mon ami y aille d’un nom emprunté à la langue de Shakespear.

“*Le Bulletin de la Ferme*”.

“REFRANCISATION”

Le mot n’existait pas : il vient de naître chez nous, et il est bien venu. On ne saurait trop louer le mouvement qu’on a baptisé de ce nom et ceux qui en ont pris l’initiative. Le français est à l’ordre du jour. L’attention s’éveille sur la nécessité de corriger notre parler et notre prononciation, et aussi nos écritures. C’est une heureuse diversion aux tristesses de l’heure présente. Il faut louer encore sans réserve les récentes activités de la Société du Parler français de Québec, je veux dire la distribution des pancartes-affiches imprimées en grandes lettres voyantes, que vous avez vues, et du premier des vocabulaires de jeux qu’elle se propose d’éditer et de répandre à profusion. Après les jeux viendront, sans doute, les métiers. Il ne restera plus, pour chacun, qu’à montrer un peu de bonne volonté, en remplaçant partout le terme anglais par le terme français. On ne pourra désormais prétexter l’ignorance, puisqu’on aura sous les yeux les deux termes correspondants. Au reste, l’ignorance n’est pas un prétexte bien glorieux. La gloriole du mot anglais est plus précieuse. Qu’on la

dépouille résolument pour y substituer la fierté du mot français.

N. DEGAGNE, *ptre.*
 "Le Progrès du Saguenay".

UN COMBLE

Six compagnies canadiennes-françaises se fusionneraient : "Lasalle Petroleum Company", A. O. A., "Excel Petroleum", "Municipal Oil", "Loyal Oil" et "Municipal Paving Company".

Mise de capital : \$10,000,000.

Un merger considérable contrôlant des compagnies faisant le commerce de l'huile et dans lesquelles des groupements canadiens-français jouent un rôle prépondérant se réaliserait dans les premiers jours du mois de février prochain. La mise de capital nécessitée par la fusion serait d'environ \$10,000,000.

Les institutions intéressées dans ce merger sont la "Lasalle Petroleum Refinery Company", 933, rue Hibernia, la "Municipal Oil Company", la "Municipal Paving Company", dont M. Joseph Elie est le président, l'A. O. A., dont M. C.-E. Trudeau est le président, la "Loyal Oil Company", dont M. Roméo Gauvreau est le président, et l'"Excel Petroleum Company", dont le président est M. Fred Paradis.

"La Presse".

* * * *

Après celle-ci voilons-nous la face... et traduisons tous nos noms français en anglais. Comme le disait jadis le félin Ol. A. "Quand mourra la race canadienne-française, sur son épitaphe il faudra graver "Ci-gît une race morte de bêtise" ou "d'avachissement", ajouterait Armand L.

LA REDACTION.

UNE RESOLUTION

Voici le texte d'une résolution votée par la Société des Arts, Sciences et Lettres :

A Son Honneur le Maire de Québec,
 A MM. les Echevins.

RESOLUTION

I. — ATTENDU que la Société des Arts, Sciences et Lettres a, depuis quinze jours pris l'initiative d'une grande campagne de re-francisation de l'annonce sous toutes ses formes; pour Québec et le district;

II. — ATTENDU que les autorités civiles et religieuses et municipales, ont jugé opportune cette initiative, et qu'elles ont tenu elles-mêmes à faire un vibrant appel à notre population en faveur de la re-francisation de notre province, spécialement de Québec, aux points de vue annonces et réclames;

III. — ATTENDU qu'un grand nombre de sociétés, de groupements, de revues, de journaux et d'individus ont non seulement approuvé l'initiative susdite, mais ont de plus assuré la Société des Arts de leur entière collaboration;

IV. — ATTENDU qu'il est grand temps d'agir si nous voulons garder à Québec sa physionomie française;

V. — ATTENDU que l'opinion publique, surtout depuis le début de la campagne susdite, demande et veut la re-francisation de Québec;

VI. — ATTENDU que les enseignes ou annonces doivent être françaises ou tout au moins bilingues, et que nous avons droit d'exiger qu'elles soient ainsi rédigées;

VII. — ATTENDU qu'il y aura toujours, malgré les appels de l'autorité, malgré l'opinion publique bien pensante, des récalcitrants qui par snobisme ou autres prétextes laisseront subsister l'enseigne unilingue anglaise;

VII. — ATTENDU que la Commission d'Urbanisme a déjà rendu de grands services à la cause commune, en empêchant qu'on défigure Québec, et qu'elle pourrait encore étendre ses bons offices dans le domaine de l'enseigne et de l'annonce;

IX. — ATTENDU que la cité doit se présenter prochainement à la législature pour obtenir certains amendements à sa charte;

QU'IL soit résolu : que la Société des Arts, Sciences et Lettres demande instamment aux autorités municipales d'inclure immédiatement dans les amendements susmentionnés une clause donnant à la Commission d'Urbanisme de Québec, le *pouvoir* et le *devoir* d'examiner, d'accepter ou de refuser les enseignes devant être affichées dans les limites de la ville de Québec. Le tout, en vue d'obtenir des enseignes bien faites, correspondant au caractère spécial de la vieille cité de Champlain, des enseignes ou annonces françaises, au tout au moins bilingues.

* * * *

La semence est jetée en terre. Germera-t-elle? Croîtra-t-elle? Donnera-t-elle des fruits... prochainement? Espérons toujours et... continuons.

LA REDACTION.

QUINZIEME ANNIVERSAIRE

(Suite de la page 5)

Ainsi donc, M. le Président, nous avons monté encore et nous voici au sommet d'un autre échelon de la Montagne. Il y a cinq ans, nous avons célébré notre dixième anniversaire. Nous faisons alors, une halte. Nous en faisons une autre, ce soir, pour jeter un coup d'oeil derrière nous, respirer à pleine bouche et à plein coeur. Les ombres ont à peu près disparu en bas; les chemins de lumière s'étendent plus larges, dans l'azur, et notre astre, M. le Président, dispense vraiment avec plus de liberté, les clartés sur notre route au long de laquelle fleurissent maintenant des moissons.

Au Service du Public
 comme toujours

GIROUX & CÔTÉ Enrég.

ASSURANCE GÉNÉRALE

70 Rue St-Paul

Edifice "Banque Canadienne du Commerce"

CITÉ DE QUÉBEC

Téléphone : 2-1497

PROVINCE



DE QUEBEC

SERVICE DES MINES

Le tableau de la production annuelle d'or dans notre province montre les progrès rapides de cette industrie :

Année	Onces	Valeur
1921	648	\$12,317
1922	nul	nul
1923	667	13,340
1924	881	18,372
1925	1,834	37,909
1926	3,679	76,070
1927	8,331	172,214
1928	60,006	1,240,435
1929	90,798	1,876,960
1930	141,147	2,930,480
1931	300,075	6,203,101) plus prime
1932	401,105	8,291,576) d'échange

Le rapport annuel du Service des Mines pour l'année 1931 comprend cinq parties, désignées respectivement A, B, C, D et E, contenant :

Partie A — Les opérations minières et les statistiques.

Partie B — La mine d'or Granada et ses environs, par J. E. Hawley.

La région des sources de la rivière Bell et une description des gisements aurifères de Pascalis-Louvicourt, par L. V. Bell et A. M. Bell.

Partie C — La région du lac Ostaboning, par J. A. Retty.

Exploration géologique de la Côte Nord, de Forestville à Betsiamites, par Carl Faessler.

La région de la carte de Bonbecamp, Gaspésie, par I. W. Jones.

Partie D — Les gisements de chromite des Cantons de l'Est, par Bertrand T. Denis.

Partie E — Les granits commerciaux de Québec, au sud du St-Laurent, par F. R. Burton.

On obtient des exemplaires de la Loi des Mines et des renseignements techniques sur les mines et les richesses minérales de la province sur demande au Directeur, Service des Mines, Québec.

LE MINISTRE DES MINES,

L'Honorable J.-E. PERRAULT

Fondée en 1910

Ecole Technique Québec

185, BOULEVARD LANGELIER
QUEBEC.

Prépare aux carrières industrielles
Outillage perfectionné

Ateliers modernes

Enseignement bilingue

CONDITIONS D'ADMISSION AUX COURS REGULIERS DU JOUR.

SONT ADMIS SANS EXAMENS :

(a) Au Cours Technique

Les candidats qui produisent un certificat de 8e année de la commission scolaire, de trois années de cours classique, diplôme commercial ou l'équivalent.

(b) Au cours de métiers

Les candidats qui produisent un certificat de 6e année de la commission scolaire ou l'équivalent.

Les autres doivent passer avec succès un examen sur les matières suivantes :

- 1° — Une dictée d'environ vingt lignes et ne comportant pas de difficultés.
- 2° — Une narration (composition sur un sujet simple).
- 3° — Arithmétique élémentaire (fraction ordinaires et décimales, proportions, pourcentage).
- 4° — Quelques questions sur l'histoire et la géographie du Canada.
- 5° — Notions de dessin géométrique.

A NOTER :

Tout candidat doit être âgé d'au moins 14 ans, à la date de l'examen d'entrée et avoir terminé la 6ième année du cours primaire. Il est tenu de présenter un certificat de vaccination.



ESSENCES
SUPREME

POUR OBTENIR UNE SAVEUR EXQUISE
 Employez les Essences "SUPREME"
 DANS LE :
 Sirop, Sucre à la crème, Crème Glacée,
 Gâteaux, Gelées, Blanc Manger.

Les Essences "SUPREME" Emf. Québec.
 :: Fabricées par ::



Avec l'essence d'érable "SUPREME"
 vous ferez un sirop de table délicieux,
 équivalent sinon meilleur au vrai sirop
 d'érable et à un prix très économique.